



RAPPORT MORAL 2025

Assemblée générale
Mercredi 24 juin 2026

SOMMAIRE

ORGANIGRAMME.....	3
PREAMBULE	4
RAPPORT ASSOCIATIF	6
GOUVERNANCE ET MANAGEMENT PARTICIPATIF.....	6
REPONSES SUR LE TERRITOIRE.....	7
ECHANGES AVEC L'ARS : LA NEGOCIATION DU CPOM	8
PARTICIPATION DES USAGERS ET DES FAMILLES.....	10
LES SEJOURS ET TRANSFERTS.....	14
RSO : POURSUITE DU LANCEMENT DE LA DEMARCHE	14
DIVERSIFICATION DES FINANCEMENTS	14
MANAGEMENT PARTICIPATIF	15
UN SEMINAIRE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.....	16
UNE JOURNEE ANNUELLE DE REFLEXION SUR LA LAICITE ET LA CITOYENNETE	16
LES RESEAUX ET LES PARTENARIATS.....	17
L'EMPLOI	18
LA PLATEFORME SENSORIELLE D'APPUI RESSOURCES	20
ETABLISSEMENTS ET SERVICES	23
PÔLE SENSORIEL DE HAUTE-VIENNE.....	23
PÔLE SENSORIEL DE CHARENTE-MARITIME.....	25
PÔLE SENSORIEL DE GIRONDE	26
PÔLE SENSORIEL DU LOT-ET-GARONNE.....	33
PÔLE SENSORIEL DES LANDES	34
EHPAD A NOSTE	35
VILLA MONTFORT.....	36
SERVICES SUPPORT	37
DEMARCHE QUALITE.....	37
RESSOURCES HUMAINES	39
COMPTABILITE ET FINANCES	40
SECURITE	43
COMMUNICATION	46
SYSTEME D'INFORMATION	47
RAPPORT D'ORIENTATION	51



ORGANIGRAMME



L'Irsa c'est aussi des coopérations...

... par la gestion ou co-gestion d'établissements

- GCSMS SAVS Polyvalent Arcachon
avec l'ADAPEI, APF France Handicap et
l'Association Rénovation
Biganos (33)

... par l'engagement au sein de réseau

- **FISAF**
Fédération nationale pour l'Inclusion des
personnes en Situation de handicap sensoriel et
DYS en France
- **RFDLS**
Réseau international Francophone en Déficience
Sensorielle et du Langage
- **FAAF**
Fédération des Aveugles et Amblyopes de
France
- **URIOPSS Nouvelle-Aquitaine**
Union Régionale Interfédérale des Oeuvres
et organismes Privés Sanitaires et Sociaux
Nouvelle-Aquitaine

... par l'occupation de sièges
au sein d'instances décisionnelles

- GCSMS Nord Landes
- GCSMS Santé Mentale Rives de Garonne
et Bordeaux Arcachon Médoc
- Réseau GCSMS de RAE/VAE avec un
groupement d'ESAT
- Membre coopérateur de Solicare
Intérim (33) et de Recruter Ensemble (17)
- Handic'Aptitude (33)

... par l'occupation de sièges
au sein d'instances politiques

- Membre de la **CDCA Gironde** (Conseil
Départemental de la Citoyenneté et de
l'Autonomie)
- Membre du **Centre Territorial de Santé
(CTS) Gironde**



PREAMBULE

L'année 2025 a été pleine de hauts et de bas.

Bien entendu, elle marque malheureusement la fermeture de la plateforme sensorielle d'appui ressources. C'est en effet la fin d'un chapitre de 14 ans pour l'Irsa, qui est contrainte de mettre un terme aux activités de la plateforme sensorielle d'appui ressources.

Avec cette fermeture, l'Irsa met fin à l'organisme de formation, au service compensation et accessibilité ainsi qu'au service emploi, avec notamment les Appuis Spécifiques de l'AGEFIPH. L'activité de l'Equipe Relais Handicaps Rares sur les sites de Bordeaux et de Limoges, ainsi que la coopération de l'Irsa dans l'emploi accompagné (Handamos et PEA 64) se poursuivront en étant rattachées à la Direction Générale.

Il est essentiel de prendre la mesure de tout le travail accompli et des expertises développées par les équipes qui se sont succédées et étoffées au fil des années. Elles constituent désormais un capital d'expérience indispensable pour construire des parcours plus inclusifs, adaptés aux besoins des personnes accompagnées. C'est un héritage précieux qui servira de levier à la transformation de l'offre médico-sociale de l'Irsa, présentée page 20.

L'un part, un autre arrive. Ce fût le cas avec l'absorption au 1^{er} janvier 2025 de l'EHPAD A Noste, dans les Landes, géré jusqu'alors par AGAMROL. Une absorption qui fait sens pour l'établissement comme pour l'association. La relation de près de 10 ans entre les deux structures offrira une transition douce et une continuité de services pour les 63 résidents, leurs familles et les 43 salariés de l'établissement. A Noste devient ainsi le second EHPAD de l'Irsa après celui de Saintes.

2025 a également marqué les 20 ans de la Loi Accessibilité. Un « non anniversaire » célébré à travers la France en février, avec notamment le mouvement « Faisons bouger la république » lancé par le Collectif Handicaps et APF France Handicap. L'Irsa a fait partie des nombreux relais de cette action qui rappelait la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Car, la réalité est qu'en France vivre avec un handicap reste synonyme d'empêchements quotidiens, de précarité, de discrimination et d'exclusion pour les 12 millions de personnes en situation de handicap en France et les 11 millions d'aidants.

Encore et toujours, la crise sanitaire de 2020 a totalement déstabilisé notre secteur et notamment sur le champ de l'attractivité des métiers et de l'émergence de difficultés quant à la fidélisation de nos personnels. Assurer la continuité de service reste toujours particulièrement difficile et mobilise les cadres notamment dans la gestion des plannings du personnel. Cette réalité est toujours présente et devient sur certains métiers de plus en plus tendue (Aide-Soignant et Agent de Service Intérieur).



Enfin, il semble important de clore ce Rapport Moral en remerciant chacun et chacune des professionnelles qui s'investissent avec conviction, engagement et sérieux malgré le contexte et les difficultés qui en découlent. Merci.

Quelques chiffres clés 2025

En résumé, l'association gère 21 établissements et services en Nouvelle-Aquitaine. Elle est présente sur la Charente-Maritime, la Gironde, la Haute-Vienne, les Landes, le Lot-et-Garonne. Elle accompagne plus de 1 300 personnes en situation de handicap sensoriel dont 95 ouvriers et presque 400 personnes en situation de handicaps rares ou complexes. Elle intervient également dans le droit commun en réalisant annuellement plus de 1900 prestations ponctuelles en entreprises et collectivités.

Elle emploie 470 salariés qui se répartissent en 72 métiers.



RAPPORT ASSOCIATIF

GOVERNANCE ET MANAGEMENT PARTICIPATIF

Les instances de l'Irsa (Bureau, CA, AG) se sont adaptées au travail en distanciel. Toutes nos réunions se sont tenues conformément à notre calendrier prévisionnel en présentiel tout en maintenant la possibilité de visio-conférence, notamment pour les plus éloignés.

En 2025, les élus ont maintenu également leur participation au fonctionnement des établissements et services de l'Irsa :

- Au sein des CVS,
- Dans le cadre de la Commission Ethique dont le fonctionnement a été revu en 2022, avec la mise en place progressive d'ESPACES Ethique au sein des établissements et des services tout au long de 2023,
- Dans le cadre du recrutement des personnels occupant des fonctions d'encadrement hiérarchique,
- Au sein du Comité des directeurs qui réunit mensuellement les directeurs des établissements et services et les directeurs du siège social et auquel le Président participe,
- Aux séminaires organisés par la direction générale, à l'attention des administrateurs, des directeurs et des cadres intermédiaires (la Laïcité en 2024, l'Intelligence Artificielle en 2025),
- Pour renforcer sa politique en matière de lutte contre la maltraitance, il a été créé un Observatoire Bientraitance en 2023.

Outre les Comités des directeurs, la direction générale anime de nombreuses réunions thématiques (plan de développement de compétences, logement, emploi, suivi CPOM, systèmes d'information, groupes métiers, groupes thématiques, comité parcours, comité opérationnel...).

2 faits marquants sur 2025 :

-Suite au départ de Patrice Vincey, Laurent Balahy, administrateur depuis 2006, très engagé dans l'association, devient vice-président en décembre 2024. Il est le pilote de l'Observatoire Bientraitance de l'Irsa depuis sa mise en place en 2023 et anime la Commission des administrateurs référents. Il est également actif au sein de l'Association de Parents, Tuteurs et Amis de Personnes Accompagnées par l'Irsa, l'APTAPAI.

-L'intégration de deux nouveaux administrateurs dans le cadre de la fusion de l'AGAMROL.



REPONSES SUR LE TERRITOIRE

Transformation de l'offre médico-sociale Handicap

Dans le cadre du Plan d'actions de la direction générale 2022-2026 (B.3, page 11), la proposition de développer les notions de Pôles Sensoriels Irsa Départementaux et de Plateforme Régionale Sensorielle de Services Coordonnés a été validée par le Conseil d'administration du 28 avril 2022. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique nationale de transformation de l'Offre Médico-Sociale en faveur des personnes en situation de handicap, telle que définie lors de la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril 2023. L'objectif ? Passer, d'ici 2030, « d'une logique de place à une logique d'Offre de services coordonnés », afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes concernées.

Cette transformation s'articule autour de trois principes structurants :

- **L'autodétermination** : permettre à chacun de faire ses propres choix et de devenir acteur de sa vie. Cela suppose de passer d'une logique d'accompagnement à un véritable soutien à la vie choisie.
- **Une offre modulaire** : mettre en place des solutions d'accompagnement flexibles, adaptées aux besoins et aux évolutions des parcours : temps partiel, temporaire, ponctuel, etc.
- **Un ancrage territorial** : développer une offre tenant compte des spécificités locales, en s'appuyant sur des schémas partagés et une gouvernance départementale plus claire. D'où l'importance des Pôles sensoriels départementaux de l'Irsa et le développement d'antenne de proximité.

Pour piloter cette transformation, l'association a fait le choix de créer une Direction de la Transformation de l'Offre Médico-Sociale et de la Fonction-Ressources, rattachée à la direction générale. Brigitte Rousset, forte de son expérience au sein de la Plateforme Sensorielle d'Appui-Ressources, a été nommée à ce poste.

Le Comité Parcours, en place depuis 2024, contribue également à la réussite de cette réforme en veillant à la fluidité des parcours entre les secteurs (enfants, adultes, personnes âgées) et le droit commun. Le vice-président de l'Irsa, Laurent Balahy sera l'administrateur référent pour l'association sur cette thématique. L'objectif est de construire ensemble la meilleure organisation associative pour répondre à ces nombreux défis.

L'Assemblée Générale prévue le mercredi 24 juin 2026, dans le cadre d'un séminaire avec l'ensemble des cadres de l'association, verra le lancement de la démarche de réflexion que nous préparons. Enfin, la Journée Annuelle de Réflexion du 17 novembre 2026, ouverte à tous les acteurs de l'association, aura pour thématique la transformation de l'offre médico-sociale.

APTAPAI, Association de Parents, Tuteurs et Amis de Personnes Accompagnées par l'Irsa

Créée à l'initiative de l'Irsa, APTAPAI compte désormais 30 adhérents. En 2025, l'APTAPAI a organisé une seconde journée à destination de leurs adhérents, vendredi 28 mars dans une salle communale. Consacrée à la vie de l'enfant en situation de handicap après le décès de ses parents, cette journée faisait suite à la journée de l'année dernière sur le même sujet. Cette année, des intervenants experts (notaires, avocats, etc.) sont spécifiquement intervenus sur le patrimoine et la succession. Ce sont des moments



d'information précieux pour les familles présentes où chacun trouve également écoute et soutien dans la pairaidance.

Retrouvez l'article sur le site internet : <https://www.irsa.fr/actualites/item/1184-avec-mon-enfant-apres-moi-2-l-aptapai-et-l-irsa-preparent-les-familles-a-l-avenir-de-leurs-enfants>

GEM des Landes La Canne de L'ouïe

Créé à l'initiative de l'Irsa, le Groupement d'Entraide Mutuelle ouvre en octobre 2024 et compte désormais 30 adhérents. L'association marraine est l'APTAPAI. En 2025, il a fallu mettre en place l'ensemble des outils permettant le suivi comptable et financier de cette nouvelle structure pour laquelle l'Irsa est gestionnaire.

Antennes CSES

Plusieurs années de réflexion, de 2019 à 2023, ont abouti à la structuration d'une offre territorialisée autour de trois antennes en complément du site historique : rive droite à Ambarès et rive gauche sud à Gradignan lancées en 2024 puis, en janvier 2026, l'ouverture d'une troisième antenne rive gauche nord à Bordeaux Lac. Leurs objectifs sont de rapprocher les équipes des lieux de vie des jeunes, renforcer la présence sur les territoires et développer une véritable fonction d'appui auprès des acteurs locaux (écoles, crèches, institutions...).

Un travail conséquent de réorganisation du centre s'est fait pour faciliter la mise en œuvre de ce projet. Cette nouvelle organisation permet de recentrer encore l'accompagnement autour des besoins de l'enfant. Il est désormais moins dicté par l'âge, le cadre ou les formalités administratives, les réponses sont plus fluides et globales.

ECHANGES AVEC L'ARS : LA NEGOCIATION DU CPOM

Dans la continuité de 2024, 2025 aura été une nouvelle année de rencontres avec l'ARS et les conseils départementaux de Gironde et des Landes. Le nouveau CPOM devrait être signé en mai 2026 avec une date d'effet rétroactive au 1^{er} janvier 2026 sans aucune mesure nouvelle permettant de prendre en compte l'ensemble des besoins que l'association a cependant fait remonter à travers de nombreuses fiches actions.

L'Irsa a signé à ce jour 3 CPOM :

- **CPOM FO FAM la Guyarderie à Saintes**, CPOM qui a été renouvelé en 2020 pour 5 ans en intégrant le financement ARS du FAM,
- **CPOM EHPAD la Guyarderie 2019-2023**.

Ces 2 CPOM seront négociés courant 2026 pour n'en faire qu'un seul « CPOM Charente-Maritime » au 1^{er} janvier 2027.

- **CPOM ARS Nouvelle-Aquitaine avec 8 ESMS** (plus 2 ESMS secondaires).



Ce CPOM a été signé avec les services de nos financeurs pour les années 2017 à 2021. Son périmètre recouvre les établissements et services de l'Irsa sous compétence de l'ARS Nouvelle-Aquitaine sauf les services avec double financeur (SAMSAH et FAM).

Il a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2025. Différentes réunions ont eu lieu avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine courant 2024 et 2025 afin de le négocier. Les ESMS sous compétence départementale Gironde et Landes (SAVS et Résidence Luis Daney, SAMSAH Landes) seront inclus dans le prochain CPOM 2026-2030.

Le dossier de renouvellement de l'autorisation des frais de siège devrait se faire conjointement avec le nouveau CPOM ARS Nouvelle-Aquitaine en 2026.

L'agrément de notre CPOM ARS Nouvelle-Aquitaine est à ce jour de 537 places ventilées comme suit :

- 95 places en ESAT ;
- 177 places en établissement enfant ;
- 265 places en services enfant.

Hors ESAT, l'objectif assigné était d'atteindre 50% de places en services est atteint puisque ce taux est de 59.95%. L'offre s'est considérablement transformée en 9 ans :

- Création de 62 places services,
- Minoration de 20 places établissement enfant,
- Création d'un SESSAD en Lot-et-Garonne,
- Couverture du territoire de Haute-Vienne avec la fusion avec les ex-services de l'ARES (2 places établissement et 53 places en services).

Un autre objectif du CPOM est d'augmenter les réserves de compensation des déficits pour les porter à 10% des budgets. Cet objectif est atteint puisqu'à fin 2025, ces réserves représentent 10.63% du budget de reconduction.

	Réserve Compens Déficits Bilan 2025	Affectation Résultats 2025	Reserves Compens. Déficits après Affectation 2025	
CESDA Richard Chapon (Etabl)	472 730,91	63 946,06	536 676,97	9,79%
CSES Alfred Peyrelongue (Etabl.)	621 813,74	35 642,86	657 456,60	9,36%
S.E.S.S.A.D.	177 613,49	81 565,11	259 178,60	12,09%
Handicap Rare	28 877,30	11 272,00	40 149,30	10,00%
SSEFS	93 975,63		93 975,63	11,38%
ESAT Social	114 010,33	10 320,27	124 330,60	10,00%
Pôle des Landes (SSEFIS)	104 264,86	18 176,14	122 441,00	10,00%
S3AS Lot & Garonne	25 131,94	5 432,76	30 564,70	10,00%
SEES - POLE SENSORIEL DE HAUTE VIENNE	10 435,70		10 435,70	
SAAAS SSEFS - POLE SENSORIEL DE HAUTE VIENNE	231 410,60		231 410,60	19,88%
Total	1 880 264,50	226 355,20	2 106 619,70	10,63%

Dans le cadre du projet immobilier sur Limoges, nous demandons à nos financeurs de transférer le surplus de réserve des déficits en réserve de compensation pour amortissements pour financer ce projet. Après ce transfert, la réserve de compensation des déficits sera de 10% sur l'ensemble des ESMS couverts par ce CPOM. Ces mesures obligent l'Irsa à une optimisation des moyens tant humains que patrimoniaux afin d'atteindre ces objectifs.

La mise en place des CPOM conduit la direction financière à construire des EPRD, qui projettent à 5 ans les résultats consolidés de l'ensemble des établissements et services. L'Irsa construit aujourd'hui 4 EPRD :

- CPOM Irsa ARS (CESDA, CSES, ESAT les Eyquems, Pôle Sensoriel Landes et de Haute-Vienne, SAAAS Lot et Garonne),
- CPOM FO FAM la Guyarderie à Saintes,
- EHPAD la Guyarderie à Saintes,
- EHPAD A Noste à Onesse-Laharie dans les Landes.

Une convention a été signée avec les services de nos financeurs pour les Equipes Relais Handicaps Rares qui à compter de 2023, isole les résultats dégagés de ce dispositif des résultats des autres ESMS du CPOM Nouvelle-Aquitaine ARS.

L'IRSA fait partie depuis le 1^{er} février 2023 du dispositif Emploi Accompagné (EA) « Handamos » avec la mise à disposition d'une Chargée Emploi Accompagnée provenant de la Plateforme d'Appui Ressources. Ces coûts ne sont pris en charge qu'à 50% par ce dispositif, les autres 50% étant financés par l'Association sur l'enveloppe CPOM IRSA. Avec la fermeture de la Plateforme au 31/12/2025, cette conseillère émargera sur les effectifs du Siège.

La Résidence Luis Daney a mobilisé fortement les services financiers de l'Irsa au regard des résultats déficitaires dégagés depuis 2021. Bien que moins déficitaire, la situation déficitaire de cet établissement reste structurelle. Il convient que cet établissement soit rebasé sur son volet départemental et que son agrément soit transformé en augmentant le nombre de places de FAM au détriment de celles de FO. Une attention particulière sur cet établissement sera maintenue sur l'exercice 2026.

Le CESDA quant à lui devra proposer une offre de répit en ouvrant les weekends et les vacances scolaires.

Enfin, l'Irsa gère depuis 2025 le Groupe d'Entraide Mutuel (GEM) dans les Landes – La Canne de l'Ouïe.

PARTICIPATION DES USAGERS ET DES FAMILLES

En 2025, plusieurs actions ont été mises en place dans les établissements et services. Parmi ces actions, nous pouvons noter les suivantes :

-A la Résidence La Guyarderie, les familles sont associées dans l'élaboration du projet personnalisé de la personne dès le début de l'accompagnement, en accord avec le résident concerné. Également en 2025,



l'établissement a mené une enquête croisée auprès des salariés et auprès des résidents sur la bientraitance afin d'évaluer le vécu de la bientraitance par les deux parties. Il s'agit d'une grande première !

-A l'ESAT les Eyquems, en parallèle du COPIL Qualité qui se tient sur site, un groupe composé de salariés, de travailleurs et de représentants du CVS a connu une montée en charge de la gestion des plaintes et des événements indésirables. Ce groupe aborde les événements indésirables ayant eu lieu au cours du dernier trimestre et réfléchit ensemble, de manière collégiale à des actions correctives ou amélioratives à mener. C'est une initiative très précurseuse.

-Enfin, la Commission Ethique associative poursuit ses activités avec la présence de parents et des personnes accompagnées en son sein, avec un souhait de pouvoir étendre la participation des usagers et des familles dès 2026.

FOCUS !

L'accessibilité, au cœur de la participation des usagers

En tant membre de la République Française, chaque personne accompagnée a le droit à une information accessible pour faire des choix éclairés : « puisque j'ai l'information et que je la comprends, je peux m'exprimer et faire mes choix en connaissance de cause. »

A ce titre, l'Irsa a souhaité valoriser dans ce rapport tout le travail de mise en accessibilité réalisé tout au long de l'année par les professionnels des établissements et services. Il est important de noter qu'il s'agit d'un travail conséquent particulièrement chronophage, coûteux, mobilisant des expertises spécifiques liées aux handicaps sensoriels et rares, qui vient en sus pour des actions de participation réalisées dans le cadre de l'accompagnement des personnes et des missions qui sont les nôtres.

Définitions

L'accessibilité désigne la possibilité pour toute personne, quelles que soient ses capacités physiques, sensorielles, cognitives ou psychiques, d'accéder à un lieu, d'utiliser un service, de se déplacer et de communiquer en toute autonomie. L'accessibilité renvoie à l'adaptation de l'environnement, de l'architecture, du numérique afin de permettre à la personne en situation de handicap d'accéder, dans des conditions les plus ordinaires possibles, aux apprentissages, à l'information, aux déplacements, à la vie sociale et à la citoyenneté.

La compensation désigne l'ensemble des aides et des aménagements mis en place pour atténuer ou corriger les conséquences du handicap au quotidien. La compensation est individuelle et sur mesure. Elle s'ajuste précisément aux besoins spécifiques d'une personne en particulier. Elle peut être matérielle (une canne blanche, une vidéo en Langue des Signes Française...) ou humaine (Interface de communication...).



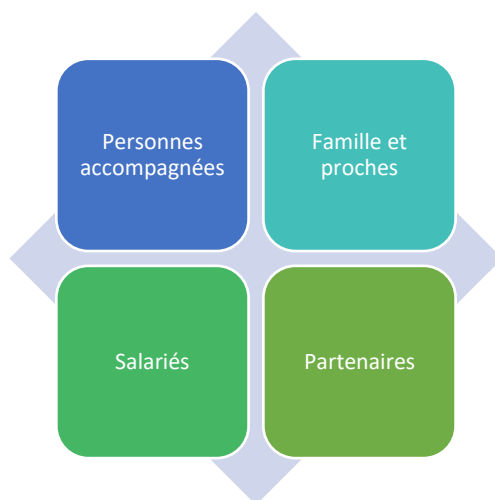
La Communication Alternative Améliorée (CAA) est une démarche qui rassemble des stratégies, des moyens et des outils qui soutiennent ou remplacent le langage oral pour permettre aux personnes qui ont des besoins spécifiques de communication ; de comprendre, de s'exprimer et de participer pleinement à la société, sans prérequis.

La mise en œuvre de la CAA est une responsabilité partagée dont la réussite repose sur la coopération, la formation et l'engagement de tous. Elle implique la personne concernée elle-même, actrice de sa communication ainsi que la famille et les proches, qui assurent la continuité au quotidien, les professionnels de terrain (orthophonistes, éducateurs, enseignants, ergothérapeutes, soignants et l'ensemble du personnel des lieux de vie) et l'environnement social (amis, camarades, collègues, intervenants, etc.).

Pour rappel :

- Communication alternative : moyens ou outils remplaçant entièrement la parole absente ou très altérée
- Communication améliorée : moyens ou outils complétant ou renforçant la parole

Personnes destinataires des actions de mise en accessibilité



L'accessibilité est réalisée principalement pour les usagers mais pas que ! Les familles, les partenaires ainsi que l'écosystème bénéficie également d'interventions spécifiques pour comprendre et mieux interagir avec les personnes en situation de handicaps sensoriels et rares.

La mise en accessibilité en chiffres

11 types de mise en accessibilité

En déficience visuelle, il s'agit de :

- Gros caractères sur papier et/ou en numérique
- Braille
- Audio
- Pictogrammes classiques et/ou en relief

En surdit , il s'agit de :

- Facile   Lire et   Comprendre (FALC)
- Langue des Signes Fran aise (LSF)



- Pictogrammes
- Langage Parlé Complété (LPC)

Pour les personnes en situation de surdité ou avec d'autres handicaps, d'autres mises en accessibilité peuvent s'ajouter, tel que la Langue des Signes Tactile par exemple.

Types de supports mis en accessibilité

- Les outils de la Loi 2002-2 : projet personnalisé, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat, charte de la personne accompagnée, projet de service ou d'établissement, enquête de satisfaction.
- Les documents et informations utiles à l'accompagnement : notes internes, supports et ouvrages pédagogiques, actualités, consignes, informations aux parents, etc.
- Les temps de réunions, d'information ou encore de formation, les visites médicales et autres rendez-vous à l'extérieur
- Les loisirs : livres, jeux, œuvres d'art
- Les locaux / le bâtiment : signalétique, orientation dans l'espace, éclairage, aménagement des espaces

Quelques cas concrets pour mieux comprendre

A l'ESAT les Eyquems, la mise en accessibilité des outils 2002-2 demande 185 heures de travail pour les professionnels de la compensation. Au SAVS, il faut compter pour l'élaboration de chaque projet personnalisé, 1 heure d'adaptation (mise en FALC, ajout de pictogrammes, format audio, etc.) ainsi qu'1 heure d'interprétariat complémentaire pour les bénéficiaires sourds ou malentendants. Traduire le livret d'accueil en vidéo LSF pour les bénéficiaires sourds du SAVS coûte 1800 euros.

Au CESDA, chaque professionnel passe environ 1/2 journée par semaine à mettre en accessibilité les informations et documents relatifs à la vie quotidienne : livret de semaine, pictogrammes, photos et signes, emploi du temps individuel et collectif, emploi du temps vacances, tableau de langage assisté, tableau émotions, livret jeux, livret repas, livret recettes, livret motricité, livret infos du soir.

Au Pôle Sensoriel de Haute-Vienne, les enseignants dédient environ 4 heures de leur temps par semaine pour réaliser l'adaptation des supports pédagogiques. Ces adaptations sont multiples : phrases plus courtes et plus simples, vocabulaire adapté, ajout d'images, ajout de signes LSF, mise en page plus claire, aérée.

Là où un enfant a besoin d'un cahier et d'un stylo, un élève en situation de handicap visuel va mobiliser pas moins de 5 outils de compensation pour suivre ses cours. Pour le professionnel qui l'accompagne, en fonction de si l'élève est mal voyant ou non voyant, l'adaptation d'un seul ouvrage pour être multiplié par 3.

LES SEJOURS ET TRANSFERTS

En 2025, plusieurs transferts ont été organisés dans les établissements et services, principalement les structures accueillant des enfants et des adultes en foyers de vie. A noter que certains transferts ont eu lieu avec des associations partenaires de l'Irsa :

- CESDA Richard Chapon : séjour à la Villa Montfort (33) du 24 au 26 juin 2025, séjour à La Taillade, gérée par Solincité (47) du 24 au 26 juin 2025 et séjour à l'Hôtel du Futuroscope à Chasseneuil-du-Poitou (86) du 15 au 16 juillet 2025.
- CSES : séjours à la Villa Montfort (33) en mai, séjour au Teich, séjour au Futuroscope en juillet.
- Résidence Luis Daney : séjour en Gîte à Cauterets (65) du 16 au 20 juin 2025, séjour au Puy du Fou.
- ESAT Les Eyquems : séjour en Crète, dans le cadre d'ERASMUS + du 4 au 15 octobre 2025
- Résidence La Guyarderie : séjours en gîte à Champagne et Fontaine (24) en juillet et en août 2025, séjour en camping au Pays Basque en août.
- Pôle Sensoriel de Haute-Vienne : séjour au Centre de l'Audition et du Langage (CAL) de l'AOGPE à Mérignac (33) du 7 au 10 juillet 2025, séjour au lac de Vassivière en juillet
- Pôle Sensoriel des Landes : transfert "autonomie" pour les plus grands réalisé à l'Institut des Jeunes Aveugles (IJA) de Toulouse (31) du 16 au 20 juin 2025.

RSO : POURSUITE DU LANCEMENT DE LA DEMARCHE

Orientation n°4 du projet associatif de l'Irsa, la politique RSO devient un axe incontournable pour l'association. En 2024, un travail piloté par le responsable sécurité patrimoine avait été réalisé afin de relancer le Comité de Pilotage dédié, et prolonger l'écriture de la feuille de route de l'association.

A date, la commission RSO est composée d'un binôme cadre-non cadre de chaque structure de l'association. Elle se réunit 2 fois par an. La première rencontre a permis d'identifier pas moins de 150 actions déjà en place dans les établissements et services qui concourent à ce que l'Irsa soit plus responsable, socialement et écologiquement. Par exemple, en 2025 :

- Le SAVS a organisé un « troc vêtements » ouvert à tous les professionnels et usagers, pour donner une seconde vie aux vêtements ;
- La Résidence Luis Daney a organisé une collecte de dons de plantes, fleurs et arbres auprès des salariés pour végétaliser les espaces verts, en collaboration avec les résidents.

En 2025 également, le comité de pilotage a travaillé sur l'élaboration d'une charte RSO s'inscrivant sur les 7 piliers fondateurs de la démarche. Plus de 170 actions ont été recensées dans les établissements et services de l'association.

DIVERSIFICATION DES FINANCEMENTS

Le RDV des mécènes



Le 3 juin 2025, plus de 60 personnes pour 19 entreprises ont répondu présent à notre événement caritatif annuel. Grâce à elles, 25 900€ ont été récoltés pour financer 5 projets, qui ne s'intègrent pas dans les financements ARS et départements :

- Le soutien individualisé de jeunes déficients visuels pour faciliter l'accès à la pratique sportive, de la primaire au lycée, une enseignante au CSES en binôme avec une enseignante en Activités Physiques Adaptées à l'ASA, Association Sportive Ambarésienne ;
- Enveloppe corporelle et apaisement : L'acquisition de matériel adapté pour accompagner des enfants en situation de déficience auditive avec troubles associés, projet présenté par la psychologue au CESDA et une maman d'un enfant, accompagnée par l'établissement ;
- La création d'une salle d'immersion sonore pour développer en sécurité les habiletés auditives des enfants en situation de déficience sensorielle, projet présenté par l'IADV en binôme et une personne accompagnée par le Pôle Sensoriel de Haute-Vienne ;
- L'acquisition d'un écran interactif pour les résidents de la Résidence Luis Daney, projet présenté par l'enseignant en Activité Physique Adaptée – Santé en binôme avec un résident ;
- Le séjour de 8 travailleurs d'ESAT dans des entreprises en Crète, afin de découvrir d'autres manières de travailler, une culture et un art de vivre, dans le cadre de Erasmus+ Europe, projet présenté par l'aide à la communication, en binôme avec un travailleur à l'ESAT.

Les dons

La part des dons a augmenté ces dernières années, passant de 14 000 euros en 2021 à 53 000 euros en 2025. Cela est dû au développement des partenariats avec les entreprises, via le RDV des mécènes, et les associations caritatives (Kiwanis, Lions Club, etc.) ainsi qu'à la création d'un compte sur la plateforme Hello Asso où les structures sont amenées à créer des cagnottes pour les différents projets à destination des personnes accompagnées tout au long de l'année. Également, 2 vidéos de promotion ont été réalisées dans le courant de l'année, l'une sur les réseaux sociaux en partenariat avec une école de communication et l'autre à la télévision en replay.

Consulter les articles associés :

[L'Irsa, 100 ans d'actions reconnues d'utilité publique !](#)

[Par le don, vous nous donnez les moyens d'agir !](#)

[Une vingtaine d'entreprises s'engagent pour soutenir les projets de l'Irsa !](#)

MANAGEMENT PARTICIPATIF

La première orientation du projet associatif concerne la bienveillance pour tous, usagers comme professionnels. C'est dans cette idée qu'en 2025, l'Irsa a fait appel à un cabinet externe spécialisé en conseil RH pour travailler, avec les équipes managériales et notamment les managers de proximité, à la réalisation d'un plan d'action répondant à la question « comment accompagner au mieux les cadres dans leur mission de management ? ».

Le cabinet conseil a rencontré les membres de la direction sur plusieurs sessions afin de cartographier les bonnes pratiques existantes, d'analyser les rôles et pratiques managériaux, et enfin d'identifier les points



à développer et les freins rencontrés. Le plan d'actions qui en a découlé devra se mettre en place entre 2025 et 2028. Il s'articule autour des items suivants : de l'analyse de pratiques professionnelles, de nouveaux moyens et techniques de communication (animation de réunions, outils entre autres) et des formations spécifiques (aux outils, sur les accords d'entreprises, la gestion du temps, etc.).

UN SEMINAIRE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'arrivée de l'IA dans notre secteur d'activité bouscule et suscite beaucoup de questionnements sur nos pratiques : faut-il l'utiliser ? Si oui, comment ? Quels outils ? Quelle vigilance et quelle éthique ?

En juin 2025, un séminaire dédié à la gouvernance et à la direction a introduit ce sujet qui prend de plus en plus de place dans nos accompagnements. 44% des salariés de l'Irsa disent l'utiliser régulièrement et 12% quotidiennement, selon une enquête réalisée en amont du séminaire.

L'Irsa y voit une véritable opportunité qu'il convient d'encadrer avec exigence pour garantir la sécurité des pratiques pour les usagers et l'association.

En parallèle, un COPIL Système d'Information traite de ces sujets. Dès 2026, il sera en charge d'élaborer la politique associative en matière de transformation numérique. Parmi ses principales missions, le comité de pilotage devra élaborer des règles internes pour encadrer l'utilisation de l'IA, notamment en matière de respect de la vie privée, de propriété intellectuelle et de sécurité des données, identifier les besoins spécifiques de l'association (communication, gestion administrative, collecte de fonds, compensation, etc.) et choisir les outils d'IA adaptés à ces besoins, en privilégiant ceux qui offrent une simplicité d'utilisation et une conformité réglementaire.

UNE JOURNEE ANNUELLE DE REFLEXION SUR LA LAICITE ET LA CITOYENNETE

Dans la continuité du séminaire de 2024 à destination des membres du Conseil d'Administration et de la direction, la réflexion a été ouverte à l'ensemble de l'association en novembre 2025. La journée s'est organisée en un temps théorique avec l'intervention de deux sociologues de L'atelier Laïcité, suivi d'un temps d'ateliers pour identifier avec les salariés les situations de citoyenneté et de laïcité qui peuvent poser question dans les structures. Les retours des participants sont très positifs. Cette journée aura mis en évidence la nécessité d'écrire une charte pour permettre aux professionnels d'avoir un cadre qui les aidera au quotidien dans leurs pratiques. Ce travail est prévu sur 2026.



LES RESEAUX ET LES PARTENARIATS

Formation à l'autodétermination avec le Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage



Trois professionnelles de l'Irsa ont profité du séjour d'étude annuel du réseau francophone en déficience sensorielle et du langage, dont l'Irsa est membre fondateur, pour participer à une formation sur l'autodétermination. La formation a permis d'aborder les fondements théoriques de l'autodétermination, mais aussi de les confronter à des mises en situations pratiques, nourries par des échanges entre professionnels issus de structures accompagnant des publics similaires. C'est le premier pas d'une démarche beaucoup plus globale au sein de l'Irsa.

Consulter l'article associé :

[Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage \(RFDSL\)](#)

L'ouverture d'une formation IADV avec la Fédération des Aveugles de France



Après 2 ans de travail avec les équipes de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, une antenne de la fédération a ouvert ses portes au sein des locaux de la plateforme en février 2025. Il s'agit d'un grand pas pour la formation des professionnels dans l'accompagnement des publics aveugles et malvoyants. Cette formation a déjà été déployée à Lyon mais la particularité de celle dispensée à Bordeaux, par les professionnels de la plateforme, est qu'elle est en alternance. Plusieurs professionnels de l'Irsa interviennent en tant que formateurs auprès de 7 apprenantes qui seront diplômées en mars 2026.

Consulter l'article associé :

<https://www.irsas.fr/actualites/item/1170-faciliter-l-acces-aux-metiers-du-handicap-visuel-a-bordeaux>

Les Journées Nationales du MAIS



L'Irsa, par le biais du SAVS, contribue à l'organisation des Journées Nationales de Formation du MAIS, Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale. A destination de tous les travailleurs sociaux, l'édition 2025 a eu pour thème la culture au sens large : interculturalité, culture, culture de l'accompagnement... « La culture dans la construction des liens, un outil pour les travailleurs



sociaux ? » ? En 2026, l'Irsa renforcera son implication dans le Mouvement MAIS en participant à l'organisation des 40^è Journées Nationales de Formation, qui se tiendra à Bordeaux.



Le Directeur Général participe aux réunions entre les fédérations et l'ARS au titre de la FISAf, à la CRSA et au CDCA au titre de NEXEM. Il participe également au sein du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) à la préfiguration du service public départemental de l'autonomie qui verra le jour en 2026.



La direction du SAAAS de Lot-et-Garonne a été missionnée pour représenter l'association au sein du Conseil Collégial du GCSMS Moyenne Garonne, en mai 2025.

L'EMPLOI

Forte du principe qu'une personne en situation de handicap apporte à une entreprise des compétences, un savoir-faire et de la valeur, l'Irsa a continué son activité dans le cadre des Appuis Spécifiques sur les handicaps visuels et auditifs dans 8 départements.

Le marché des Appuis Spécifiques AGEFIPH



L'Irsa a été retenue dans le cadre du marché des appuis spécifiques Handicap Auditif pour le lot 109 (19-23-24-87) qui a débuté le 2 avril 2024. La réponse de l'Irsa, retenue par l'AGEFIPH, a été calibrée et chiffrée par rapport à un volume horaire annuel annoncé dans l'appel d'offre. Or, le volume d'heures depuis le début de ce marché est bien en-deçà du prévisionnel et place aujourd'hui l'Irsa dans une situation financière particulièrement préoccupante.



Depuis plus d'un an et demi, nous constatons une qualité de service rendu qui n'est pas à la hauteur des attentes des personnes mais aussi des professionnels qui assurent les appuis spécifiques et qui ont le sentiment d'apporter des réponses en mode dégradé. Nous avons alerté les instances de l'AGEFIPH, le conseil d'administration et la délégation régionale dès le mois de mai 2024 et tout au long de 2025. Mais toutes ces actions n'ont pas apporté les réponses que nous espérions.

Malgré l'investissement et la persévérance de chaque professionnel de l'équipe, nous avons dû faire face dès juillet à un épuisement professionnel et une perte de sens au travail qui s'est traduit par des départs et des arrêts maladies. Ce manque de ressource humaine et l'impossibilité de recrutement, par absence de candidature sur le lot 109 a entraîné la suspension des prescriptions à mi-octobre sur décision de l'AGEFIPH. Dans ce contexte, l'Irsa a donc fait le choix de quitter le marché AGEFIPH sur les 2 lots au 31 décembre 2025.

L'emploi accompagné



Depuis fin 2022, l'IRSA est l'un des 11 coopérateurs de la plateforme emploi accompagné de la Gironde. En 2025, l'Irsa a poursuivi sa coopération avec la plateforme emploi accompagné HANDAMOS en Gironde et celle des Pyrénées-Atlantiques.

Pour rappel, « le dispositif Emploi Accompagné est présent dans chaque département, il est déployé sur les territoires suite à la loi travail de 2016. Il est financé par l'ARS, l'AGEFIPH et le FIPHFP. Il s'agit d'une approche individualisée pour soutenir l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire de travail. L'idée fondamentale est de créer un environnement où chaque individu, quelle que soit sa capacité, peut réussir » (Extrait de l'interview de Pauline Queyron, conseillère emploi accompagné).

En 2025, 20 conseillers en emploi accompagné sont intervenus auprès de 395 personnes, dépassant l'objectif initial fixé à 324. Parmi elles, 69 % ont accédé à un emploi au cours de l'année. Fin décembre, la liste d'attente s'élevait à 74 personnes, traduisant une demande croissante sur le territoire.



Le 21 mars 2025, à l'EPNAK, a eu lieu la signature de la convention entre la plateforme Handamos ! et les ESAT de Gironde. Étaient présents les associations membres de Handamos ainsi que des représentants de l'ARS, du Conseil départemental et de l'AGEFIPH. Cette convention a pour objectif de définir les engagements réciproques de l'ESAT et de la plateforme départementale d'emploi accompagné dans l'accompagnement des travailleurs sortis d'ESAT pour faciliter leur intégration et leur maintien



en emploi en milieu ordinaire de travail et éviter les ruptures de parcours. Cette convention s'inscrit dans le cadre du Plan de transformation des ESAT de 2024.

L'opération DuoDay



Le 20 novembre 2025 s'est tenue la traditionnelle opération Duoday dédiée à la découverte d'un métier en duo avec un professionnel d'une entreprise en milieu ordinaire. 32 ouvriers de l'ESAT ont pu participer à cette édition et ont testé et découvert des métiers dans des secteurs d'activité variés : Employé libre-service ; Métiers de l'administratif ; Employé en Boulangerie ; Agent d'accueil ; Employé polyvalent de restauration ; Chauffeur livreur ; Employé logistique ; Assistant flocage et découpage ; Assistant accueil petite enfance ; Hôtesse de caisse ; Conseiller en vente ; Réparateur automobile voitures anciennes ; Préparateur de commandes ; Soigneur animalier ; Agent des douanes ; Opérateur TBM.

Les entreprises partenaires de l'ESAT pour cette édition 2025 du Duoday : GIFI ; Carrefour ; Bailleur Social ENEAL ; FULL ACE ; Garage Youngtimer ; Feu Vert ; Crèche Les Petites Canailles ; Bordeaux Métropole ; Nespresso ; E.Leclerc Saint Médard en Jalles ; API Restauration ; Centre Hospitalier Charles Perrens ; CHU Pellegrin ; Castorama ; Decathlon ; Boulangeries Paul ; Boulangerie Le Rond Pain ; Boulangerie des Copains ; Selecta ; Ferme Pédagogique Mérignac ; Association Mérignac Chats Errants ; LIDL ; Norauto ; So'Bio ; Douanes Aéroport Mérignac ; Leroy Merlin ; Magasin L'Échoppe ; Kéolis ; Alinéa ; Norauto.

LA PLATEFORME SENSORIELLE D'APPUI RESSOURCES

902 demandes adressées à la plateforme

4 637 heures d'accompagnement dans le cadre de l'emploi pour 241 personnes

49 656 euros pour la formation de 135 personnes

7 013 euros pour 124h de locomotion au bénéfice des usagers de l'Irsa

176 personnes accompagnées par l'ERHR site de Bordeaux et de Limoges

744 144 euros de chiffres d'affaires en 2025

Le début d'année a été marqué par le départ des derniers professionnels de la compensation pour le handicap visuel et a signé la fin de nombreuses prestations proposées par la plateforme (Evaluations pour la MDPH, séances de réadaptation, sensibilisation au handicap visuel...).

Au regard du contexte et des difficultés financières, l'Irsa a sollicité un accompagnement dans le cadre de la Démarche Locale d'Accompagnement (DLA). Cette démarche avait pour objectif de co-construire un projet stratégique et un modèle économique fiable pour permettre de maintenir les emplois de la plateforme. Le



travail a été finalisé en fin d'année 2025. Il a permis de poser les bases de la réflexion sur la perspective d'une réorganisation de l'Irsa en plateforme de services coordonnés. Malheureusement, cette démarche n'a pas permis d'envisager une issue favorable pour les salariés de la plateforme.

En octobre, la décision a été prise de résilier notre engagement sur le marché des appuis spécifiques pour les 2 lots et la fermeture des autres services de la plateforme qui sera effective fin janvier 2026.

Malgré la fermeture programmée de l'organisme de formation, le choix a été fait de réaliser en décembre l'audit de surveillance pour le maintien de la certification QUALIOP. Cet audit a été validé avec succès et permettra à l'Irsa de bénéficier de la certification jusqu'en juin 2027.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par les dix ans des ERHR, une étape importante pour dresser un bilan des actions menées dans le cadre de la fin du 3ème schéma. Dans cette perspective, le GNCHR a initié une mesure d'impact des actions conduites par les ERHR à laquelle ont été associés 2 des sites de l'ERHR NA. Tout au long de l'année l'ERHR a échangé avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine afin de déterminer les modalités de mise en œuvre de la mission d'animation du Club régional Huntington que l'ARS souhaite lui confier.

FOCUS !

Rendons hommage à 14 ans d'innovation et d'avancée
pour l'insertion des publics en situation de handicaps sensoriel et rares !

La fermeture de la plateforme sensorielle d'appui ressources au 31 janvier 2026 marque bel et bien la fin d'un chapitre, mais certainement pas celle de son héritage que nous avons souhaité retracer dans ce rapport d'activité.

- 1991 : Le commencement avec le SPPS
- 1992 : Le SADV
- 2010 : L'acquisition du marché AGEFIPH pour l'insertion professionnelle des personnes sourdes
- 2013 : Naissance du Pôle Services et mutualisation de l'offre
- 2014 : Ouverture de l'offre aux handicaps rares
- 2018 : Un impact sur toute la Nouvelle-Aquitaine
- 2022 : Structurer et renforcer encore la Plateforme à l'échelle régionale

Dernier défi relevé par la plateforme : le renouvellement du marché des appuis spécifiques de l'AGEFIPH et du FIPHFP. L'Irsa décroche non seulement le marché pour le handicap auditif sur l'ex-Aquitaine, mais également sur l'ex-Limousin, pour une durée de quatre ans. Une réussite majeure, ternie toutefois par une réalité économique contraignante : la résiliation de l'engagement auprès de l'AGEFIPH, entraînant la fin de ce service essentiel à l'inclusion des personnes en situation de handicaps sensoriels et rares.



Cours en Langue des Signes Française, conseil en aides techniques, sensibilisation aux handicaps visuels et auditifs, locomotion et aide à la vie journalière, conseil en accessibilité des lieux recevant du public... resteront parmi les activités phares de la plateforme.

Sa mission était claire et ambitieuse : répondre aux sollicitations de toute personne ou professionnel recherchant une information, une formation, des conseils, un appui pour une orientation ou pour des démarches en matière de handicap visuel et auditif...

Ponctuels ou durables, ses services se sont articulés autour de 4 domaines d'expertise :

- la formation et la sensibilisation,
- l'accessibilité et la compensation,
- l'emploi,
- les handicaps rares et complexes.

Depuis sa création, la plateforme est intervenue auprès de plus de 3000 personnes, particuliers et professionnels.

Tout ce qui a été bâti ensemble : chaque protocole, chaque projet, chaque réussite, constitue désormais un socle de connaissance inestimable. Rien de ce qui a été accompli ne se perd : l'expertise de la plateforme ne s'arrête pas, elle se déploie. Elle devient « le terreau fertile » de la transformation de l'offre médico-sociale et de la fonction ressources de l'Irsa pour mieux répondre aux défis de demain !



ETABLISSEMENTS ET SERVICES

PÔLE SENSORIEL DE HAUTE-VIENNE

Événement « Bulle d'échanges »



En avril 2025, la première bulle d'échange s'est déroulée au Pôle sensoriel de Haute-Vienne. « Chacun son chemin » était le thème de cette demi-journée. Les familles ont pu rencontrer des anciens du service et écouter des témoignages de parcours, de vécu, d'expériences professionnelles et en milieu scolaire. Ce fut un agréable moment de partage et d'échanges qui ont ravi tout le monde.

Vernissage de Recycl'Art



2025 a marqué la fin de ce projet de longue haleine pour le service. Les locaux du SESSAD Aimé Labrégère se sont transformés en musée éphémère à l'occasion du vernissage du projet Recycl'art. Ce projet, mené tout au long de l'année avec l'artiste ludo-plasticienne Ophélie Pauchet et le service éducatif du Musée Cécile Sabourdy, s'est clôturé par une exposition réunissant l'ensemble des œuvres réalisées par les jeunes. Les objectifs de ce projet étaient de favoriser l'accès à la culture pour tous, sensibiliser à la récupération et au recyclage d'objets et permettre aux enfants de créer ensemble et de partager une expérience artistique collective.

Mêlant découverte culturelle, créativité et coopération. Le vernissage a été un moment fort de partage, valorisant leur travail et leur engagement tout au long de l'année.

Inspirations tactiles



Ce projet est piloté par la transcriptrice du service, qui tout au long de l'année réalise les adaptations des supports scolaires. Usuellement sollicité pour l'adaptation des supports scolaires, la transcription a pris une tournure beaucoup plus culturelle ici !

L'objectif du projet « inspirations tactiles » était de réaliser des adaptations tactiles avec les enfants présentant un trouble des fonctions visuelles (co-construction et participation à l'alimentation de l'artothèque) et ainsi de développer une conscience autour de l'art. Les jeunes peuvent ainsi s'exprimer sur leurs besoins en termes de compréhension des représentations tactiles ou 3D.

Ce travail de production des adaptations fait pleinement partie du Projet Personnalisé des enfants. La réalisation de ce projet dans un format d'ateliers avec les jeunes, crée un lien avec eux et la transcriptrice et vient donner du sens et du corps à ce lien non « visible » au quotidien (travail non en face à face, mais bel et bien pour les bénéficiaires). Cette année, les peintres à l'honneur ont été Vassily Kandinsky et Sonia Delaunay.



Résidence la Guyarderie

Une belle dynamique « dedans-dehors »

La résidence a développé ses partenariats sur 2025 pour maintenir les liens sociaux des résidents, leur permettre d'exercer leur citoyenneté et de participer à une réelle inclusion sociale et culturelle. Parmi ses partenariats, il est à noter l'intervention d'un musicien professionnel 3 fois par semaine, la médiation animale pratiquée chaque semaine ainsi que la zumba proposée par un danseur professionnel qui anime 2 ateliers par semaine.

Un partenariat avec le centre de loisirs « le Pidou » de Saintes

Ce partenariat permet aux personnes accompagnées de partager et de sensibiliser les enfants au vécu de leur handicap, à travers plusieurs médiations : partage de la musique, initiation au braille, lecture de contes, jeux de société, activités sportives...

Le démarrage d'un projet de danse via l'Appel à Projet « Culture et Santé »



La Résidence s'est lancée dans un projet collectif inédit mêlant résidents, professionnels, partenaires, enfants et habitants du territoire autour d'une création chorégraphique. Dans « Ensemble, on danse », la danse est bien plus qu'une activité physique : elle fait tomber les barrières ! Pensé sur le long terme, le projet ne se limitera pas aux ateliers menés à La Guyarderie. Plusieurs temps forts sont déjà prévus pour faire vivre cette création chorégraphique au-delà des murs de l'établissement, notamment avec le Théâtre Gallia de Saintes et la Compagnie de danse Volubilis, partenaires du projet.

PÔLE SENSORIEL DE GIRONDE

CSES Alfred Peyrelongue

Nouveau projet d'établissement

L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement du nouveau projet d'établissement 2025-2029. Après une longue phase de concertation avec des jeunes, des familles, des partenaires et les salariés de l'établissement, le document a été officiellement arrêté en mai 2025 avant d'être soumis à la validation du Conseil d'Administration et du Conseil de la Vie Sociale (CVS) en juin 2025, ainsi que présenté aux élus de proximité.

3 axes sont prévus pour cette feuille de route 2025-2029 :

- Le développement de la fluidité des parcours, concrétisé par le déploiement d'Antennes Territoriales d'Accompagnement Médico-Social (voir ci-dessous) et la formalisation souhaitée d'un Dispositif Intégré.
- L'expertise spécialisée du CSES sur les déficiences visuelles dans une approche territoriale, avec un recentrage de l'activité sur les pathologies complexes (troubles neuro-visuels, surdicécité) et la reconnaissance du Pôle Bilan pôle de ressources spécifique pour le diagnostic, le repérage et les interventions précoces.
- L'autodétermination des personnes accompagnées au cœur du projet, en consolidant leur pouvoir d'agir et en développant un travail approfondi avec les familles pour favoriser la co-compréhension et l'appropriation de l'accompagnement.

Nouvelle organisation territoriale



La rentrée de septembre 2025 a acté une transformation majeure de l'organisation géographique du CSES avec la restructuration autour de trois antennes territoriales. Cette restructuration vise à répondre à un double objectif : accompagner les enfants et jeunes déficients visuels au plus près de leur environnement de vie et réduire les temps de transport, tant pour les usagers que pour les professionnels.

L'antenne Rive Gauche Sud, installée à Gradignan, est d'ores et déjà opérationnelle. Elle prend en charge les jeunes de 0 à 20 ans résidant sur le sud de Bordeaux, Pessac, Talence, le Bassin d'Arcachon et le Sud-Gironde.



L'antenne Rive Gauche Nord, dédiée aux jeunes du nord de Bordeaux Métropole et du Médoc, a ouvert ses portes en début d'année 2026. La recherche de locaux a abouti à la signature d'un bail pour un espace de 316 m² situé à Bordeaux Lac. Un important programme de travaux, doté d'un budget de 100 000 €, a été réalisé entre octobre 2025 et janvier 2026 afin de rendre ces espaces pleinement fonctionnels et conformes aux normes ERP.

Enfin, l'antenne Rive Droite, couvrant le secteur de la rive droite de la Garonne, le Blayais et le Libournais, a été implantée sur le site historique du CSES dans des locaux distincts.

Ce maillage territorial permet désormais de renforcer les liens avec les acteurs locaux (écoles, services de santé, structures culturelles) et d'offrir un suivi adapté aux réalités de chaque bassin de vie.

Extension d'autorisation aux Troubles Neuro-visuels (TNV)

Le CSES a obtenu de l'ARS une extension de son autorisation de fonctionnement pour inclure la prise en charge des troubles neuro-visuels (TNV). Cette évolution stratégique se traduit par l'attribution de 15 places dédiées à ce public spécifique, en contrepartie d'une réduction de 10 places sur l'autorisation CSES classique. Ce redéploiement s'inscrit dans une logique de spécialisation et de réponse aux besoins non couverts sur le territoire.

Le projet prévoit une évaluation pluridisciplinaire fine, associant expertise neuro-pédiatrique (en lien avec le CHU et le service RPNA – Réseau Périnatalité Nouvelle-Aquitaine) et bilans des fonctions visuelles et cognitives. L'objectif est d'intervenir précocement pour prévenir l'impact de ces troubles sur les apprentissages et éviter les erreurs de diagnostic, notamment la confusion fréquente avec les troubles du spectre autistique. Pour garantir la réussite de ce déploiement, un plan de formation « socle commun » sur les TNV sera déployé auprès des équipes dès 2026, assurant ainsi une harmonisation des pratiques et une montée en compétence partagée.

CESDA Richard Chapon

Ensemble sur les cimes !



Après 2 années consacrées à la recherche de financements et à l'organisation de ce projet inclusif ambitieux, les bénéficiaires du service adolescents sont partis à la montagne en février 2025. A l'exception de deux jeunes, tous les jeunes ont découvert les sommets pyrénéens, avec la quasi-totalité de l'équipe pluridisciplinaire de ce service. Un très beau moment de découverte et de partage, dans une ambiance chaleureuse favorisée par l'énergie de l'équipe des Eclaireuses et Eclaireurs de France qui nous



ont accueillis sur leur site d'Aragnouet, dans les Hautes-Pyrénées. Un film, intitulé « Ensemble sur les cimes ! » a été réalisé pour garder une trace de ce projet hors norme qui marquera pour longtemps l'identité de ce service. Le film a été projeté aux jeunes et à leur famille à l'occasion de la fête de l'été.

DINCLUES : un projet pour améliorer la scolarisation pour et avec les élèves sourds et malentendants

Pour rappel, ce projet de recherche-action a débuté en septembre 2024 et est majoritairement financé par la Caisse Nationale de Solidarité et de l'Autonomie (CNSA) dans le cadre du programme de soutien à la recherche « Autonomie : personnes âgées, personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, proches et professionnels » conduit par l'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP). Il bénéficie également d'un soutien financier du Fonds Handicap et Société.

En 2025, le projet a suivi son cours avec plusieurs rencontres des comités de suivi autour des questions de recherche et du recueil de données. Parmi les actions à noter : recrutement d'une ingénieure de recherche, ouverture d'un site web, création d'un guide de bonnes pratiques et de capsules de e-learning à destination des enseignants et futurs enseignants.

En fin d'année, une journée d'étude a été organisée à l'INSPE¹, dans le but d'échanger sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans l'accueil d'enfants sourds et malentendants dans les classes de l'école de la République.

Communication Alternative Améliorée

Le déploiement de la CAA est devenu depuis 2024 un axe structurant du projet d'établissement. Grâce aux dons obtenus lors de la première édition du Rendez-vous des mécènes organisé par l'association au mois de juin et à des Crédits Non Reconductibles accordés par l'ARS, le CESDA a bénéficié de moyens qui ont permis de soutenir le projet. En 2025, les professionnels ont continué à être accompagnés, notamment par le biais d'une formation réalisée avec OSEO formation afin d'approfondir l'usage des outils de CAA.

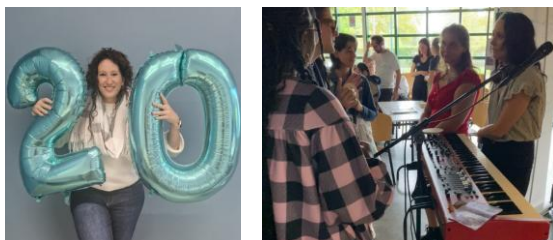
Il est important que le CESDA continue à diversifier ses sources de financement pour augmenter le stock de matériel nécessaire au déploiement du projet. En outre, il conviendra de continuer à former les professionnels à la CAA et à intégrer davantage les familles dans le projet, dans et hors des murs de l'institution.

¹ Journée d'études « Accueillir un élève sourd ou malentendant en classes d'inclusion : bonnes pratiques » : INSPE



SAVS

Les 20 ans du service !



Le SAVS a célébré ses 20 ans autour de la thématique « L'après SAVS ». Cet événement a permis de réunir bénéficiaires, partenaires et professionnels autour d'une réflexion sur les parcours d'accompagnement, les transitions et les perspectives après un accompagnement par le service.

Lire l'article sur la journée : [SAVS : 20 ans d'accompagnement vers l'autonomie !](#)

Lire l'article qui présente le service : [Service d'Accompagnement à la Vie Sociale \(SAVS\) : en 20 ans, un service devenu indispensable](#)

Une demi-journée de sensibilisation à l'École de Chien Guide Aliénor

Une demi-journée de sensibilisation a été organisée pour des bénéficiaires ne disposant pas de chien guide mais souhaitant potentiellement en bénéficier ou ayant des appréhensions ou des peurs vis-à-vis des chiens malgré des besoins repérés.

Un groupe de 6 bénéficiaires, accompagnés par le SAVS, s'est rendu à l'École de Chien Guide Aliénor à Mérignac. Cette action a permis de découvrir le rôle du chien guide, les modalités d'accompagnement proposées par l'école et d'échanger autour des représentations et questionnements liés à la présence d'un chien au quotidien.

Participation des professionnels au Festi'Run

Les professionnels du SAVS ont participé au Festi'Run, organisé par l'APF France handicap. Cette participation s'inscrit dans une dynamique partenariale et de sensibilisation à l'inclusion, tout en favorisant un temps de partage autour des valeurs d'accessibilité, de solidarité et de participation sociale.

ESAT Les Eyquems

Ouverture d'un espace de coworking à l'ESAT : renforcer les passerelles avec le milieu ordinaire

En janvier 2025, l'ESAT a franchi une nouvelle étape dans son ouverture sur l'extérieur avec la création d'un espace de coworking au sein de ses locaux. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la volonté de l'établissement de renforcer les synergies avec les acteurs économiques du territoire et de favoriser les



échanges concrets entre milieu protégé et milieu ordinaire. La première entreprise à avoir rejoint cet espace de coworking est Sydonios, fabricant de verres à vin soufflés à la bouche et partenaire historique de l'ESAT.

Deuxième participation au programme Erasmus+ : une ouverture culturelle et humaine en Crète



Pour la seconde année, l'ESAT Les Eyquems a participé au programme d'échange ERASMUS+

En 2024, un premier groupe était parti en ERASMUS+ dans un ESAT de Zagreb.

En octobre 2025, ce sont 8 ouvriers ainsi que 3 professionnels qui ont eu la chance de partir 11 jours en Crète. Ils ont été accompagnés par le centre de formation Cap'Ulysse à Bordeaux et par son homologue crétois EELI à Rethymno.

Pour ce second voyage, le choix a été fait d'aller en milieu ordinaire au sein d'entreprises locales.

Les matinées étaient consacrées au travail et les après-midis permettaient de profiter de la ville, de temps en autonomie, de baignades, d'excursions dans les villages crétois, de dégustations de produits locaux...

Les ouvriers de l'ESAT ont pu montrer l'étendue de leur savoir-faire professionnel et de leur capacité d'adaptation dans la vie quotidienne. Ce fut un voyage tant professionnel qu'humain. En quelques mots : partage, échanges culturels, échanges professionnels, rencontres.

Consulter l'article associé :

Erasmus+ en Crète : un voyage professionnel et humain hors du commun pour 8 travailleurs de l'ESAT Les Eyquems et 3 professionnels

L'ESAT Les Eyquems au Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire



Fin octobre, l'ESAT Les Eyquems a représenté l'Irsa lors du Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), organisé à Bordeaux durant trois jours. Cet événement international a rassemblé 10 000



participants, avec 109 pays représentés, autour des enjeux d'inclusion, de coopération et de développement économique responsable. À travers sa participation, l'ESAT a souhaité affirmer avec conviction que l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap constitue un véritable moteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

Pendant ces trois journées, les équipes ont eu l'opportunité de valoriser les missions portées par l'ESAT et l'Irsa :

- Former et accompagner les personnes en situation de handicaps sensoriels vers l'emploi ;
- Mettre en lumière les compétences, les savoir-faire et le professionnalisme des professionnels et travailleurs accompagnés.

Cette participation a également permis de nombreuses rencontres avec d'autres structures de l'ESS, des collectivités, des entreprises engagées et des porteurs de projets.

Au-delà des échanges professionnels, ces trois jours ont été marqués par une dynamique collective forte, faite de convivialité, d'ouverture et d'enthousiasme. L'équipe de l'ESAT a pu découvrir de nouvelles initiatives, partager son expérience et nourrir de nouvelles perspectives de coopération.

Cette présence au Forum Mondial de l'ESS illustre pleinement l'engagement de l'Esat en faveur d'une société plus inclusive, où les compétences des personnes en situation de handicap trouvent toute leur place dans la vie économique et sociale.

Consulter l'article associé :

https://www.linkedin.com/posts/irsa-institution-r%C3%A9gionale-des-sourds-et-des-aveugles-handicaps-sensoriels-insertion-activity-7391512172473913344-MJ5H?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAAtJL3kB9tND8OHdWk6uDRRq4SjUbCrH7T8

Résidence Luis Daney

Une participation importante des résidents sur l'actualisation des outils 2002-2

Des groupes de travail ont été mis en place pour chacun des outils (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat de séjour et avenant). Les groupes de travail sont tous constitués sur la base du volontariat et structurés de la même façon :

- 1ère rencontre uniquement entre les professionnels volontaires, avec l'objectif de construire le rétro planning avec les étapes et la temporalité associée ;
- 2eme étape : intégration des résidents dans chaque groupe ;
- 3eme étape : en fonction du thème, l'intégration de personnes extérieures : mandataire, famille, partenaire, entre autres.

Au 31 décembre, la priorité a été mise sur le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour. Une fois celui-ci finalisé, le livret d'accueil sera le projet suivant. La priorisation a été faite sur le règlement pour donner suite à l'analyse de plusieurs événements indésirables.

Semaine de la Végétalisation



En 2025, la résidence a souhaité aménager ses extérieurs pour embellir le parc, créer de la biodiversité et favoriser notre impact écologique. Pour se faire, la résidence a souhaité associer les résidents et les professionnels à ces aménagements et ont adressé ce mot aux collègues des autres structures :

« Nous vous proposons d'amener des boutures de vos Plantes / Fleurs / bulbes/ Arbres / Arbustes / Buissons/ Fruitiers à la Résidence. Celles-ci seront ensuite replantées avec l'aide des résidents lors d'ateliers jardinage. Le but étant d'avoir un maximum de diversification au niveau des végétaux afin de pouvoir jouer sur les tailles/formes/couleurs... sauf les plantes qui piquent !

Nous pouvons vous mettre à disposition des petits pots en plastique pour faire vos boutures et les transporter. Sur chaque pot, il faudra y indiquer le nom de la plante ou y accrocher une petite photo de votre plante en fleur. Nous sommes heureux de porter avec vous ce nouveau projet, et vous souhaitons une agréable journée. »

Tournoi international de tennis Primrose, l'occasion de sensibiliser aux handicaps



Dans le cadre de sa démarche RSO, BNP Paribas a proposé à la Résidence Luis Daney, pour la seconde année consécutive, de tenir un stand de sensibilisation au handicap lors du prestigieux tournoi Primrose à Bordeaux. Pour aller encore plus loin dans la mise en lumière des handicaps sensoriels, les professionnels ont organisé 3 temps de sensibilisation directement sur le cours de tennis n°2.

15 résidents ont même pu profiter de cette journée exceptionnelle pour s'essayer au paddle et profiter d'un superbe pique-nique sous un soleil magnifique. Point d'orgue : assister aux matchs, bien sûr !



PÔLE SENSORIEL DU LOT-ET-GARONNE

Le festival Commet



Accompagnés par des professionnels de l'audiovisuel, 5 jeunes bénéficiaires du service se sont engagés dans une aventure artistique inédite en 2025 : la création d'une vidéo d'art. Son titre : « Les Pouvoirs ».

Toute l'année, Aissatou, Lola, Abdessalem, Laura et Shana ont découvert le monde du cinéma. Rédaction du synopsis, réalisation des costumes, tournage, lumière, musiques, montage..., ils ont tout testé, jusqu'à devenir les acteurs principaux du film. L'occasion pour ces jeunes en situation de handicaps visuels de découvrir un secteur artistique souvent méconnu, de nouveaux métiers et, surtout, une autre manière de s'exprimer. Pour cela, des ateliers éducatifs ont été organisés pendant les vacances scolaires par Kimono Production ainsi que les éducatrices et la psychologue du service.

Le projet a permis aux enfants, aux parcours parfois difficiles, de reprendre confiance en eux. La dernière étape du projet était cruciale : en septembre, le film a été introduit par les enfants eux-mêmes et projeté au Cinéma les Montreurs d'Images d'Agen dans le cadre du Festival Commet.

Consulter l'article associé :

Coup de projecteur sur « Les Pouvoirs » des jeunes du SAAAS 47

Réorganisation et montée en compétence de l'équipe

Le service s'est historiquement appuyé sur les prestations de la plateforme sensorielle d'appui ressources de l'Irsa. Cependant, ces ressources rares et primordiales devenant insuffisantes puis inexistantes, le choix a été fait de développer ces compétences rares en interne pour plus de disponibilité sur le territoire en direction des enfants et des jeunes, de leurs familles, des professionnels de l'équipe et des partenaires (prises de contact, sensibilisations etc.). La réorganisation de l'équipe et de ses compétences a été opérée et d'autres choix de recrutement ont été réalisés à compter du début d'année 2025 avec la première étape du recrutement d'un ergothérapeute, formée à la déficience visuelle et aux techniques de l'Aide à la Vie Journalière dans les mois qui ont suivis.

Sensibilisations en direction des AESH

Le service a participé à la formation initiale des AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) avec 2 sessions de sensibilisation à la déficience visuelle en mai et décembre avec à chaque fois environ 30 personnes. En parallèle, l'équipe a fait plusieurs interventions au sein des établissements scolaires du département, principalement en école primaire, permettant de sensibiliser 4 équipes éducatives (enseignants et AESH).

PÔLE SENSORIEL DES LANDES

Extension Non importante (E.N.I.) et transformation de places en SESSAD Pro

Le SESSAD a fait l'objet d'une extension de la capacité d'accueil de 3 places, dédiées tout particulièrement à l'accompagnement des enfants et jeunes porteurs de déficiences visuelles, ce qui implique le recrutement de professionnels nouveaux, de compétences et de temps complémentaires pour un total de 1,4 ETP à compter du 1er novembre. En complément, de cette extension une transformation de 3 places de SSEFS (accompagnement de jeunes sourds) ont été transformés en places de SESSAD pro pour cette même population de jeunes, âgés de 18 à 25 ans et dont le parcours professionnel ou de formation nécessite un accompagnement spécifique en lien avec les acteurs de droit commun, afin de renforcer et de fluidifier les possibles liés à l'inclusion professionnelle pour ces jeunes.

La création, la montée en charge et la co-construction du GEM, Groupement d'Entraide Mutuelle

Dans le courant du 2^e trimestre, le Groupement d'Entraide Mutuelle des Landes a vu le jour. Une animatrice a été recrutée afin d'accompagner au développement de l'association et son animation au quotidien.

Des rencontres auprès de partenaires ont pu se faire, notamment avec la participation au salon des aidants de Mont-de-Marsan, organisé par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du Marsan.

Pour rappel, un GEM est une association portée par et pour des adultes autonomes en situation de handicap.

Il a pour objet la création d'un lien social et la lutte contre l'isolement, l'inclusion dans la vie de la cité.

Le Stade Montois se mobilise pour l'inclusion



Dans le cadre de la journée de la canne blanche, les joueurs de rugby se sont glissés dans la peau d'une personne non voyante ou malvoyante, en compagnie des bénéficiaires et de professionnels du SAMSAH. Après cette première action de sensibilisation, les bénéficiaires étaient invités à revenir au match le 31 octobre 2025 cette fois en tant que visiteurs et ont pu suivre le match en audiodescription, dans les tribunes (!), grâce à des casques audio en lien direct avec les commentaires du journaliste du stade. Une superbe expérience qui devrait se renouveler !

Consulter l'article associé :



<https://www.irsa.fr/actualites/item/1240-mont-de-marsan-c-est-tres-destabilisant-les-joueurs-du-stade-montois-a-l-epreuve-de-la-canne-blanche>

EHPAD A NOSTE

Mouvements de personnel impactant sur 2025

L'EHPAD a vécu un vrai changement culturel, passant de l'association AGAMROL à l'Irsa au 1er janvier 2025, suivi du départ du médecin coordinateur en janvier 2025 et de la directrice en février 2025. Un recrutement a eu lieu pour une nouvelle direction qui n'est restée que quelques mois, suivi d'un intérim assuré partiellement par le directeur général jusqu'en début d'année 2026.

Intégration des nouveaux salariés

Dès janvier 2026, des réunions de présentation et d'information ont été organisées à l'attention des salariés sur le projet associatif, la présentation des établissements et services de l'association ainsi que les outils et instances professionnels : Ageval et annualisation, Airmès, CSE, journée annuelle de réflexion, etc. Ces temps permettent d'acculturer les salariés à l'Irsa et les sensibiliser aux valeurs associatives, avec une attention particulière sur la bientraitance qui est au cœur de notre Projet Associatif.

Projet intergénérationnel en partenariat avec l'école maternelle de la commune



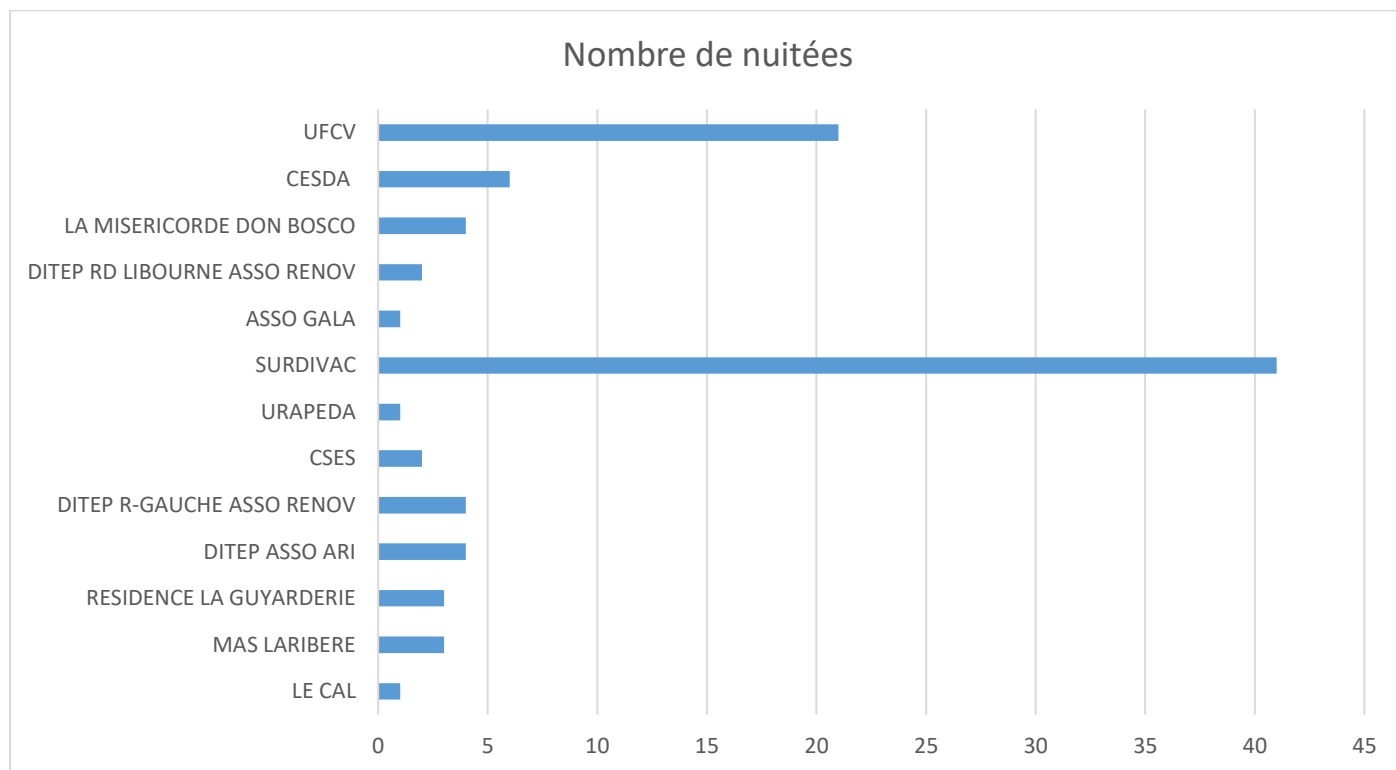
Accompagnés par les artistes Les Tontons Voyageurs, les 32 enfants de 3 à 6 ans et 24 résidents de l'EHPAD ont partagé 6 journées de création et d'échanges pour donner naissance à des lectures musicales inspirées. Pendant ces temps de travaux partagés, petits et grands ont créé des instruments de musique et en ont joué. Ils ont aussi prêté leurs voix lors d'enregistrements d'histoires et de chants qui ont ensuite été mixés par l'équipe de professionnels. Ce travail a donné vie à deux lectures musicales sous forme d'un spectacle et de films. Enfants, parents et résidents se sont réunis le 16 mars pour les découvrir, dans une salle comble, pour continuer à faire de ce projet un symbole d'échanges intergénérationnels !

Consulter l'article associé :

<https://www.irsa.fr/actualites/item/1181-echos-des-oceans-quand-l-art-rassemble>

VILLA MONTFORT

Notre site de vacances adapté a été occupé par 10 associations au cours de l'année 2025, dont 3 établissements de l'Irsa ; soit 93 nuits louées au bénéfice de 350 personnes.



Participation au R’Festif

L’Irsa a souhaité valoriser la Villa Montfort auprès des acteurs du secteur à l’occasion du Festival R’Festif. Un stand présentant le site de vacances adapté s’est tenu au sein du Village.

16 associations ont montré un intérêt pour le site à l’occasion de cette journée, dont 5 ont déjà contractualisé. Ce qui correspond en nombre à 20 nuitées et 128 personnes, qui auront le plaisir de bénéficier des charmes de la Villa en 2026. Cela représente un gain 6 525 euros, sur cette action seule.

En parallèle, les travaux d’entretien et de réfection sont toujours en attente de financement. L’appel aux dons auprès d’entreprises durant le RDV des mécènes n’a pas permis de répondre aux besoins financiers qui s’élèvent en 2025 à 81 000 euros pour la réfection de la toiture.



SERVICES SUPPORT

DEMARCHE QUALITE

Gestion de crise cyber

Nous avons débuté l'année 2025 avec un retour d'expérience sur l'exercice de crise cyber réalisé en décembre 2024. Un exercice riche en enseignements, qui nous a permis de réaliser que nous avons les compétences techniques et la méthodologie pour une prise de décision rapide. Il nous reste à parfaire la traçabilité tout au long de la crise, à mieux structurer notre organisation interne pour mieux clarifier les responsabilités et les rôles des différents membres.

Nous avons donc inscrit dans notre plan d'amélioration continue de la qualité, le risque cyber avec diverses actions qui contribuent à le maîtriser. Un plan d'actions piloté avec le responsable sécurité informatique. De manière proactive, nous avons communiqué largement sur les signaux d'alerte et des mailings de sensibilisation au risque cyber. Nous souhaitons dans l'année pouvoir diffuser ces messages via l'écran de veille de tous les utilisateurs Irsa.

Nouveau modèle de tarification des ESMS

2025 a connu un début d'année qui a mobilisé les établissements et services pour enfants : SERAFIN PH (« services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées »).

L'objectif affiché, c'est une tarification pour mieux allouer les ressources et fluidifier les parcours au regard des prestations que chaque établissement ou service propose.

Même si deux de nos structures avaient déjà l'expérience de la campagne de 2022, celle de 2025 était obligatoire et ne ressemblait pas en tout point à la précédente, sauf pour le logiciel RAMSECE.

Piloté par l'ATIH, Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation, la campagne s'est déroulée de la manière suivante :

- **Du 3 février au 13 avril 2025** : recueil des données d'activité sur l'une des 9 périodes de 14 jours calendaires consécutifs proposées
- **Du 17 février au 16 mai 2025** : transmission, contrôle et validation des données.

Les données collectées sur les caractéristiques du public accompagné et les modalités de transport avaient pour objectif de permettre une équité dans l'allocation des ressources aux ESMS. On disait alors qu'à l'issue de cette expérimentation, on serait gagnant ou perdant dans le futur modèle de tarification.

Côté Irsa, nous nous sommes majoritairement appuyés sur notre dossier de l'utilisateur Airmes, paramétré avec la nomenclature des besoins et prestations Serafin PH. Une forte mobilisation des personnes ressources dans chaque établissement mais aussi des professionnels pour valoriser chaque accompagnement.



A l'issue, nous avons l'espoir comme indiqué, d'avoir nos résultats comparés à d'autres structures du même type, de savoir si nous étions finalement perdant ou gagnant dans le futur modèle. Il n'en est rien !

Au contraire, nous apprenions en fin d'année, qu'une nouvelle coupe aurait lieu en 2026, différente de celle de 2025 (données collectées différentes). Tout le travail de transformation de nos logiciels DUI (Dossier Usager Informatisé) avec la nomenclature Serafin ne servirait pas en 2026. L'impression de faire et défaire pour un modèle pensé sans NOUS et qui s'appliquera malgré NOUS.

Amélioration continue

En 2025, nous avons également progressé sur la réflexion éthique au sein de nos établissements et services. Nous nous sommes entourés d'une formatrice pour nous aider à mieux dégager la problématique qui fait tension « le caillou dans la chaussure » avec une méthodologie qui permet d'aboutir à une conclusion (avis, recommandations) sans se perdre dans les discussions /débats. Nos différents animateurs ont pu à diverses reprises remonter cette difficulté.

Nous avons aussi fait le premier bilan du groupe des référents qualité : autoévaluation de la mission, besoin actuel, forces et faiblesses. C'était aussi l'occasion de repréciser et rappeler les quelques documents associatifs qui structurent la démarche qualité au sein de l'Irsa :

- DUD
- Fiche de mission des référents qualité
- Culture sécurité et de déclaration
- Gestion des évènements indésirables
- Guides et outils pour la rédaction des outils de la loi 2002-2
- Guide agir pour la bientraitance et contre la maltraitance
- Livret d'accueil du salarié
- Règlement intérieur de l'Irsa
- Charte informatique des systèmes d'information.

En parallèle, nous avons pu revenir sur l'analyse des causes approfondie (comment la mener sans qu'elle ne soit chronophage et consommatrice en temps) et sur la qualification de certains Evénements Indésirables (EI). Un travail qui sera poursuivi en 2026.

Plan d'actions qualité

Les différentes politiques associatives ont été formalisées sur la prise en charge médicamenteuse et le risque infectieux. Ces politiques sont accompagnées, d'instructions et procédures disponibles sur AGEVAL. Nous avons largement déployé les messageries sécurisées de santé dans nos établissements et pris un abonnement pour l'outil transfert pro.

L'EHPAD A Noste a rejoint l'Irsa en 2025. Nous avons souhaité soutenir la dynamique collaborative entre nos deux EHPADs en équipant l'EHPAD spécialisé de Saintes avec le même logiciel TITAN.

2025 a aussi été marquée par des nombreux rappels sur la RGPD et la protection des données de nos usagers de façon générale (droit à l'image notamment).

La suite Office 365 est venue majorer et mettre en évidence des faiblesses dans nos usages des outils collaboratifs (ce que l'on y met, ce que l'on partage et avec qui ?).



En 2025, les cadres intermédiaires en situation de management ont souhaité inscrire dans leur plan d'actions pluriannuel, des interventions sur nos outils : Office 365, Ageval, Airmes) et de l'analyse de pratiques professionnelles.

Enfin, depuis juillet 2025, les résultats de nos évaluations sont publiés sur le site QUALISCOPE et affichés dans les locaux des établissements/services concernés.

Le travail en réseau

L'Irsa est toujours pleinement inscrite dans le travail de réseau animé par la FISAF, fédération des acteurs de la déficience sensorielle. Elle en est un membre actif : Inter-région, club qualité, groupe de travail Serafin-PH...

L'année 2025 a été marquée par la formalisation d'un guide ressource éthique, Le livret « démarche d'évaluation HAS – Pratiques éprouvées et recommandations » et le partage d'expérience sur la réforme Serafin PH.

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines a, cette année encore, été impacté, en début d'année, par l'application de la loi VALLETOUX qui interdit aux jeunes diplômés (Infirmiers, aides-soignants, AES, ES, etc.) de commencer leur carrière professionnelle dans l'intérim. En conséquence, certains professionnels qui intervenaient jusqu'alors dans les établissements de l'Irsa via l'Intérim Solidaire ont réintégré les effectifs en contrat à durée déterminée et ainsi généré une charge de travail importante pour le service.

Le service RH a pu bénéficier d'un renfort en CDD pour les 7 premiers mois de l'année 2025.

Une modification de l'application de ce texte par rapport à la date d'obtention du diplôme a permis de réduire considérablement la charge de travail et le non renouvellement du CDD en surcroît.

L'absorption de l'EHPAD A Noste a généré une charge de travail supplémentaire pour le service des Ressources Humaines. Enfin, le projet de fermeture de la plateforme sensorielle d'appui ressources de l'Irsa et le projet de licenciements économiques de 2 à 9 salariés a également généré un important travail RH.

Outre les missions quotidiennes de gestion du personnel, de la paie et de la formation, l'année 2025 a été marquée par :

-La signature de quatre accords d'entreprise et un avenant :

- Accord relatif au périmètre de fixation de l'ordre des licenciements économiques ;
- Accord relatif à la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) ;
- Accord relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail ;
- Accord relatif à la prime décentralisée pour les salariés de l'EHPAD A NOSTE ;



- Avenant à l'accord d'entreprise relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail visant à inclure les salariés enseignants et assimilés à l'annualisation du temps de travail.
- Le suivi des dossiers prud'homaux en cours ;
- La mise en place et le suivi de 11 procédures de licenciement (2 pour faute grave et 9 pour inaptitude) et 6 ruptures conventionnelles ;
- La participation au groupe de travail associatif (RSO, prévenance, etc.) ;
- La participation au recrutement des cadres de l'association ;
- Le suivi des indicateurs RH, bilan social, index égalité hommes-femmes, etc.

Dans le cadre d'une convention de gestion avec la FISAF, le service des ressources humaines de l'Irsa fait bénéficier à la FISAF de la gestion sociale, ressources humaines et paie.

En 2025, le plan de développement des compétences a été intégralement consommé. Dans le cadre des Fonds Mutualisés de Branche, d'importants moyens ont été débloqués pour poursuivre l'effort de formation de nos professionnels en matière notamment de Langue des Signes Française, *via* la formation dispensée par la Plateforme Sensorielle d'Appui Ressources.

La Directrice des ressources humaines poursuit sa participation dans des groupes de travail :

- Groupe d'échanges RH

La Directrice des ressources humaines poursuit également son travail au sein du réseau des agences d'intérim coopératives :

- SOLICARE INTERIM, agence d'intérim dédiée au secteur social, sanitaire et médico-social en Gironde (20 associations girondines dont l'Irsa y étant associée),
- En participant activement aux assemblées de RECRUTER ENSEMBLE.

COMPTABILITE ET FINANCES

Le service a de nouveau été impacté en termes d'absentéisme en ce début d'année 2025.

Sur 4.5 ETP	2022	2023	2024	2025	Variation
Absences Maladie (en jours)	109	45	48	64	+16
Temps partiel Thérapeutique (transformé en jours)	33	16.50		15	+15
Total en jours	142	61.50	48	79	+31
Soit en ETP	0.66	0.29	0.23	0.38	+0.15

Les missions du service ont été réalisées sans recours au remplacement.



Finalisation des travaux en lien avec la fusion avec l'AGAMROL pour intégrer l'EHPAD A Noste à l'Irsa au 1^{er} janvier 2025

L'absorption de l'EHPAD A Noste au 1/01/25 a fortement mobilisé notre service comptable et financier sur le dernier semestre 2024 et le début de l'année 2025 :

- tâches administratives avec les banques de l'EHPAD A Noste afin de transférer les délégations, emprunts, garantie d'emprunt...
- communication avec les fournisseurs de l'EHPAD A Noste afin de modifier les porteurs de contrat,
- échanges divers avec l'avocate et le notaire en charge du suivi de la fusion,
- échanges avec les services fiscaux dans le cadre de cette fusion.

Travaux en lien avec la fermeture de la Plateforme

Après avoir été retenu par l'Agefiph en avril 2024 pour conduire les Prestations d'Appui Spécifiques (PAS) Déficience Auditive sur l'ex Nouvelle-Aquitaine ainsi que sur le Limousin, nous avons été contraints de fermer la Plateforme en fin d'année 2025 au regard des projections financières. Le modèle économique qui nous avait été exposé avec un certain niveau d'activité n'a pas été au rendez-vous. Cela a nécessité des services financiers du Siège un regard attentif tout au long de l'année 2025 pour voir si les tendances s'inverseraient ce qui malheureusement n'a jamais été le cas. En lien avec le service RH du Siège, il a fallu établir la situation économique la plus précise pour que puisse être conduit la procédure de licenciements collectifs pour motif économique en étudiant les possibilités de reclassement au sein des établissements et services de l'Irsa.

Travaux en lien avec l'ouverture du GEM des Landes – La Canne de l'Ouïe

Il a fallu mettre en place l'ensemble des outils permettant le suivi comptable et financier de cette nouvelle structure pour laquelle l'Irsa est gestionnaire.

Conduite financière de la Gestion Patrimoniale de l'Irsa

La direction financière a suivi les travaux de la future antenne Rive Gauche Nord du CSES Peyrelongue. La restructuration de l'offre que souhaite l'Irsa pour les prochaines années est corrélée avec l'utilisation et l'optimisation de notre patrimoine immobilier. En lien avec le directeur général, des contacts ont été poursuivis avec le cabinet d'architecte Hobo pour réfléchir à l'Irsa de demain sur les sites d'Ambarès, rue de Marseille à Bordeaux et Limoges. A ce titre, nous avons présenté, auprès de nos financeurs, pour ces 3 sites au mois d'avril 2025 la projection financière de ces travaux ainsi que leur financement.

Les enveloppes d'investissements ont été respectées sur l'ensemble des établissements et services de l'Irsa. Une PPI 2026-2030 devra se construire pour la Résidence la Guyarderie, le PPI précédent étant arrivé à son terme fin 2023. Le PPI du SAVS étant arrivé à son terme fin 2025, un nouveau PPI devra se construire pour 2026-2030.



Conduite Financière de la politique des Systèmes d'Information de l'Irsa

Le directeur financier assure en lien avec le directeur général, la directrice des systèmes d'information et le RSI mis à disposition par la société SYS1 la responsabilité du développement informatique et notamment de la mise en œuvre du plan d'ensemble (investissement, hébergement, mise en réseau).

L'ensemble des devis informatiques sont supervisés par le Directeur Financier de l'Irsa afin que l'évolution du parc informatique et des outils soit maîtrisée.

La direction financière a mené courant du dernier trimestre 2024 et début 2025 la mise en place du logiciel Yooz, logiciel de dématérialisation des factures fournisseurs en lien avec l'ensemble des comptables des établissements. Celui-ci a fortement mobilisé notre service comptable pendant 6 mois. Ce logiciel est maintenant fonctionnel depuis le mois de février 2025.

Autres travaux réguliers

Le service gestion de l'Irsa a essayé de poursuivre tant bien que mal la rationalisation des achats de l'ensemble des établissements et services dans un contexte un peu moins inflationniste que les années 2023 et 2022. Il assure les achats groupés de l'Irsa dans divers domaines (sécurité des personnes, alimentation, téléphonie fixe et mobile, location de véhicules, photocopieurs et assurances). A ce titre, nous avons renégocié fin 2025 les contrats d'assurances multirisques des bâtiments ainsi que le contrat Responsabilité Civile de l'Irsa.

Nous avons négocié en 2025 le renouvellement/souscription de 14 véhicules soit environ 13% du parc automobile de l'Irsa.

Nous communiquons des rapports financiers trimestriels pour nos administrateurs avec notre logiciel « My Report ». Les comptes sont présentés aux administrateurs, à l'Assemblée Générale et aux élus du personnel par le Directeur Financier.

Nous assurons le suivi budgétaire et financier aux directeurs de l'Irsa. Le directeur financier assure la construction des EPRD-ERRD et budgets prévisionnels hors CPOM. Le service comptable du Siège assure la facturation de deux établissements sous tarification en prix de journée (Résidence Luis DANEY et Résidence la Guyarderie) ainsi que la facturation des amendements CRETON aux Départements pour le CESDA Richard Chapon et le CSES Peyrelongue. Il assure également le suivi du recouvrement de l'ensemble des créances émises.

Le service gestion assure le suivi de l'ensemble de la trésorerie de l'Irsa, permettant ainsi de limiter les frais financiers. Le suivi des sinistres assurance est également réalisé par le siège.



Le service financier et comptable du siège a organisé en octobre dernier la 2^{ème} journée des référents comptables avec l'ensemble des comptables des établissements et services. Outre les échanges sur les pratiques de chacun et les actualités, cette journée a surtout été axée sur l'utilisation du nouvel outil de dématérialisation des factures fournisseurs Yooz.

SECURITE

L'association s'inscrit dans la continuité d'une démarche de prévention des risques et de sécurité des biens et des personnes, selon 4 orientations :

- La politique de prévention des risques professionnels au sein de l'association et notamment les Risques Psycho-Sociaux (RPS) ;
- L'accompagnement des établissements et services dans l'exploitation de leurs bâtiments et de leurs travaux ;
- L'accompagnement des directions sur le maintien à l'emploi, des personnes RQTH ;
- Le développement de la démarche RSO associative.

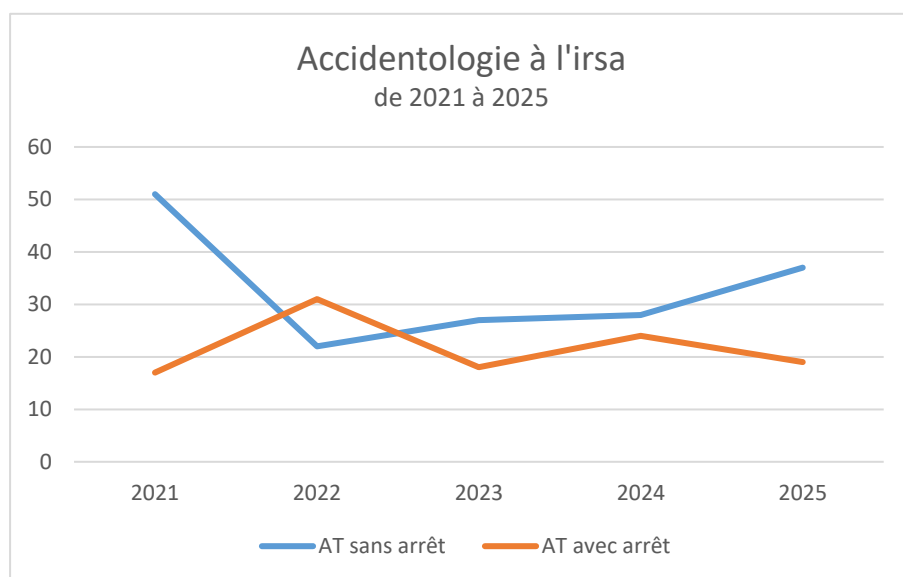
La prévention des risques professionnels

Dans la continuité des engagements développés en 2024 sur cette thématique, l'Irsa s'est engagée dans la réduction de ces accidents du travail en travaillant, notamment, sur :

- La réactualisation des Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) des Etablissements et Services en ciblant prioritairement l'évaluation des Risques Psycho-Sociaux (RPS),
- L'élaboration de procédures et de livrets de sécurité,
- Le développement de formation en prévention des risques, notamment sur les risques identifiés comme majeurs dans les DUERP.

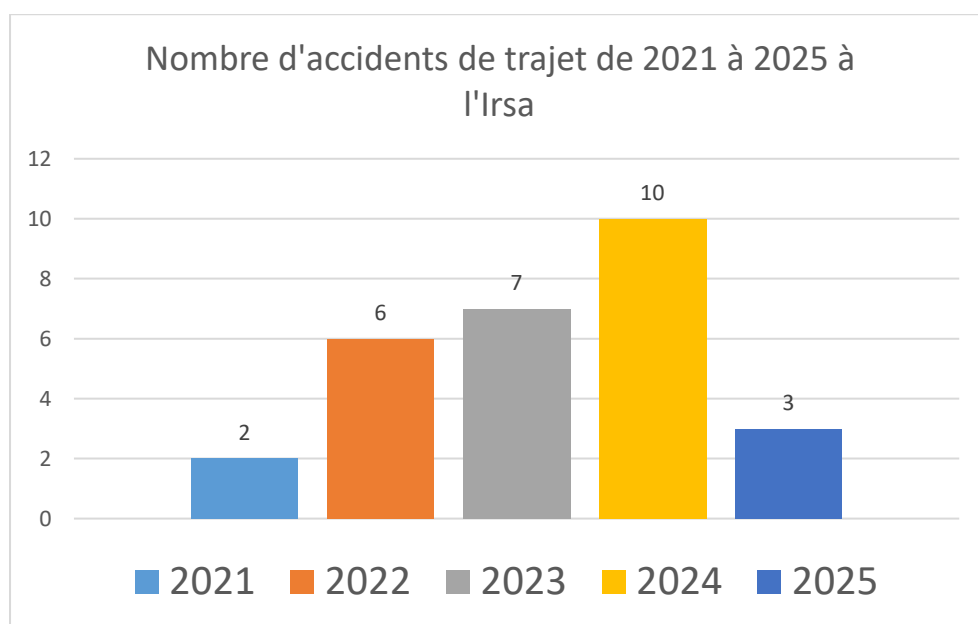
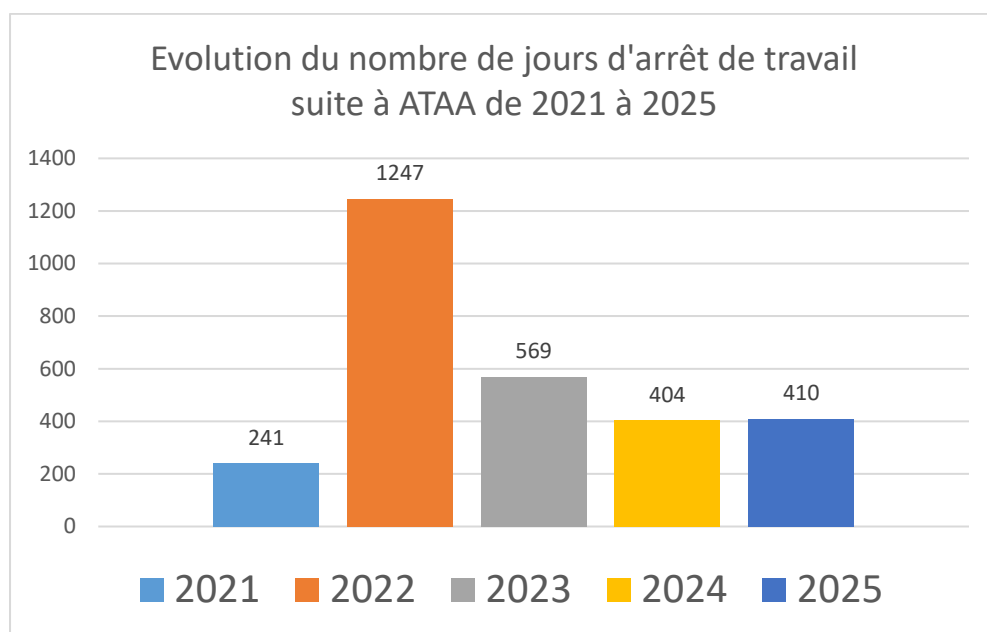
Etat des lieux des accidents du travail (AT) en 2025

Le graphique ci-après, reprend l'évolution l'accidentologie de l'Irsa de 2021 à 2025.



Nous pouvons observer que les accidents de travail avec arrêt se stabilisent, voire baissent légèrement, alors que les accidents de travail sans arrêts, remontent légèrement. Ces chiffres s'expliquent par la politique associative en matière de prévention des risques qui facilite la déclaration d'accidents du travail, via l'outil AGEVAL. Elle permet d'analyser les situations dangereuses et de proposer des solutions concrètes. Certains établissements conservent, toutefois, une accidentologie constante en lien avec les violences de résidents ou d'usagers auprès des professionnels.

Le nombre de jours d'arrêt de travail, suite à accident, se maintient sur un palier (cf. graphique ci-dessous) confirmant la baisse de la gravité de l'accidentologie de ces 3 dernières années.



Maladies professionnelles

MP déclarées en 2025	3
MP reconnues en 2025	2

Réactualisation du Documents Unique d'Evaluation des Risques Professionnels des établissements et services

Un travail de réactualisation des DUERP des établissements et services a été entrepris sur 2025 notamment en intégrant l'évaluation des risques psychosociaux. Ce travail entrepris sous forme « de formation/action » doit se prolonger en 2026. Les DUERP 2025 sont accessibles pour les salariés dans l'outil AGEVAL.

Elaboration de procédures de sécurité – livrets de sécurité

Un groupe de travail sur les risques de harcèlements, groupe prévention initié en 2023, s'est réuni à quatre reprises dans l'année 2025 afin de répondre aux éventuelles situations pouvant survenir dans les établissements et services. Il a permis, notamment, de rédiger, avec les représentants de la CSSCT de l'Irsa, une procédure adaptée à ces situations.

2 enquêtes pour faits d'agissements sexistes ou harcèlement sexuel ont été diligentées sur deux établissements de l'Irsa.

Les formations en santé et sécurité au travail

Les Etablissements et Services de l'Irsa étant classés Etablissements Recevant du Public (ERP) la réalisation d'exercices d'évacuation a été organisée sur l'année 2025. Associé à cette action, un rappel des consignes sur la mission des guides files / serres files a été réalisé.

Les établissements et services ont planifié des sessions de formations, telle que :

- Initiation gestes qui sauvent auprès de 17 personnes
- Recyclage SST auprès de 28 personnes
- Recyclage AFGSU auprès de 9 personnes
- Formation Gestes et Postures auprès de 20 personnes
- Formation incendie – équipier de 1ère intervention auprès de 62 personnes

Exploitation des bâtiments – travaux

La mission de la Direction Générale par l'intermédiaire de l'ingénieur sécurité et patrimoine a été d'accompagner, en 2025, les établissements et services dans l'exploitation de leurs bâtiments et le suivi de travaux, notamment en :

- Participant à l'ouverture d'une antenne du CSES, à Bordeaux Lac, en réalisant le dossier de déclaration auprès de la commission de sécurité et d'accessibilité (septembre 2025),
- Déposant un dossier de déclaration d'ERP – 5ème Catégorie pour l'ESAT en raison de la diversification de ses activités,



- Participant avec la direction de l'établissement à la commission de sécurité pour le CESDA Richard Chapon – 61 rue de Marseille à Bordeaux,
- Suivant les travaux de remise en états d'installations techniques des établissements et services dans les domaines suivants : portes et portails, ascenseurs, climatisation, chauffage, électricité..., sur l'ensemble du périmètre de l'association.
- Pilotant la levée des remarques des bureaux de contrôles.

L'accompagnement des salariés RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé) et le maintien à l'emploi

Pascale GRANDE (service RH) et Rémi CHANTANT, ingénieur sécurité / patrimoine, sont les référents handicap de l'association. Cette mission permet, auprès des établissements et services de :

- Accompagner les salariés dans leur déclaration RQTH : 4 salariés ont déposé un dossier RQTH en 2025
- Être l'interface auprès de la médecine du travail et de Cap Emploi sur les dossiers permettant le maintien à l'emploi des salariés bénéficiant de cette reconnaissance : 1 dossier Cap Emploi a été traité dans ce cadre.
- Elaborer des dossier OETH² et RLH³ pour améliorer les conditions de travail des salariés reconnus : 26 dossiers OETH et 2 dossiers RLH ont été élaborés.

En complément de ces missions, l'ingénieur sécurité accompagne les établissements et services dans :

- La mise à jour des fiches entreprises en partenariat avec les services de la médecine du travail. En 2025, la fiche d'entreprise du CSES Alfred Peyrelongue a été renouvelée.
- L'analyse des accidents du travail et la réponse aux dossiers de reconnaissance des maladies professionnelles.
- La réalisation de rendez-vous de liaison avec les salariés éloignés du travail (arrêts longues durées).

COMMUNICATION

Le service communication a poursuivi les projets en cours sur 2025 :

- Mise à jour du site Internet,
- Poursuite de la création des fiches de présentation des établissements et services,
- Réalisation et diffusion de 4 newsletters à destination des salariés et des Administrateurs,
- Réalisation du rapport d'activité et rapport d'orientation,
- Relations publiques presse / événementiel : Semaine pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap, Duoday, Tournoi international Primrose, Nuit des Relais, Journées de Formations MAIS, 20 du SAVS.
- Appui à l'ouverture des antennes de Rive Gauche Sud, Rive Gauche Nord et Rive Droite sur les supports de communication (papiers à en-tête, cartes de visite, signalétique),
- Appui à la fermeture de la plateforme (communication interne, externe et outils type site internet, etc.)
- Refonte de mémos sur les handicaps visuels et auditifs en lien avec les professionnels de la compensation (fin 2026),

² Objectifs Emploi des Travailleurs Handicapés

³ Reconnaissance Lourdeur du Handicap



- Poursuite du contrat avec une agence de communication pour la valorisation des événements (1 article / mois et des publications sur les réseaux sociaux).

Enfin, sur le volet mécénat :

- Elaboration d'une charte de déontologie mécénat et d'une charte acceptation et gestion des dons.
- Animation du groupe de travail « MECENAT » pour organiser et structurer la démarche associative (orientation 3 du projet associatif) ;
- Organisation de la deuxième soirée de collecte de fonds « RDV des mécènes » le 3 juin 2025 sur le Campus Ynov Ravezies à Bordeaux ;
- Réflexion autour d'un accompagnement à la stratégie de mécénat et participation à plusieurs matinales organisées par l'Association Française de Fundraising ;
- Collaborations avec divers professionnels sur du mécénat et du bénévolat de compétences : photographe, vidéaste et formateur en prise de parole.

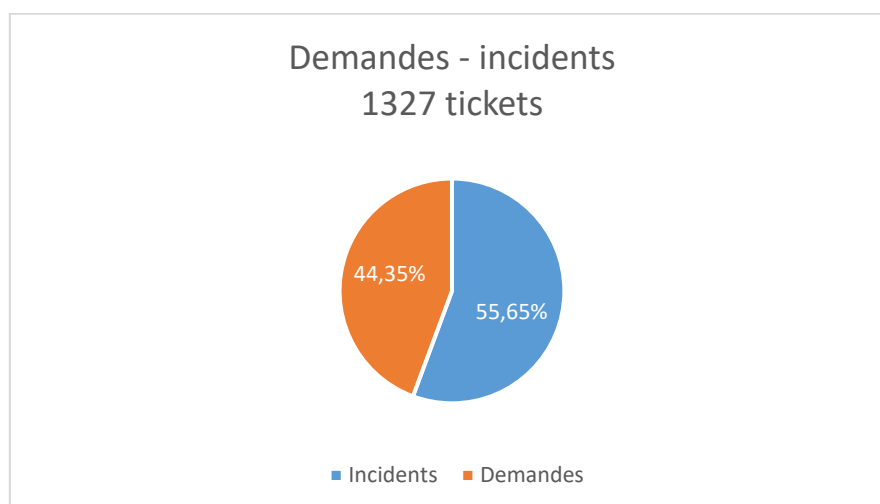
Des missions prévues en 2025 n'ont pu être réalisées :

- Refonte du site internet pour ouvrir l'administration de leur page aux établissements et services,
- Elaboration de procédures communication de crise dans le cadre de la prévention cyber-attaque.

SYSTEME D'INFORMATION

Activité du service support SYS1

Le graphique présenté ci-après ne prend pas en compte les incidents et demandes traitées par les équipes de proximité, directement dans les structures.



Est défini comme « Incidents » : Tout événement qui ne fait pas partie du fonctionnement standard d'un service et qui cause, ou peut causer, une interruption ou une diminution de la qualité de ce service.

Est défini comme « Demandes » : Une demande est une requête formelle d'un utilisateur ou d'un groupe d'utilisateurs pour obtenir un service, une assistance ou une information.



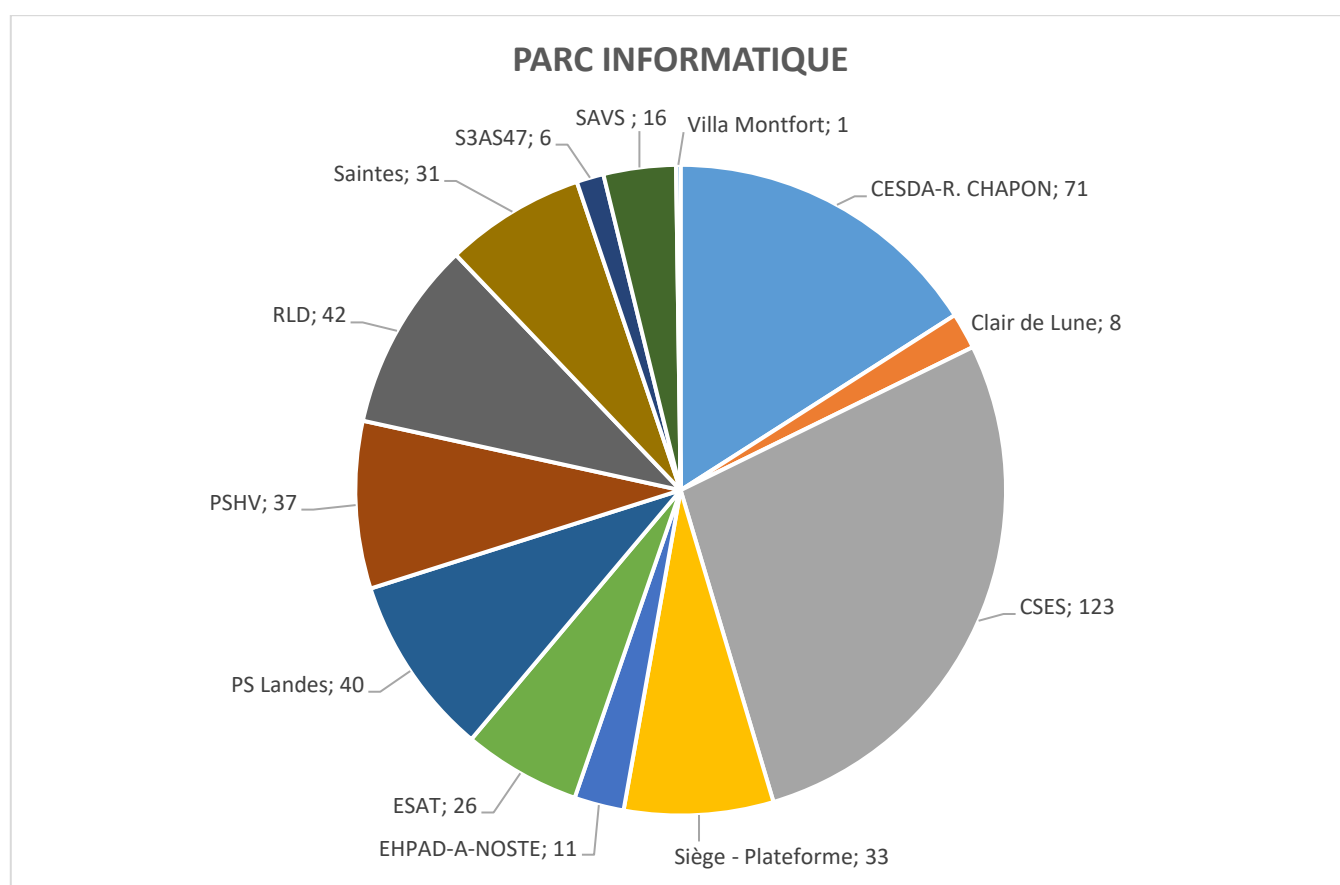
En 2025, le nombre de tickets a augmenté de 60 % par rapport à 2024, tout comme le nombre d'heures consacrées par le support à ces incidents et demandes. Cette évolution résulte de la réorganisation du centre de service de SYS1, où les équipes à distance traitent le plus grand nombre de tickets afin de permettre aux équipes de proximité de se concentrer sur les besoins nécessitant une présence sur site. L'augmentation du volume de ticket provient également d'une meilleure autonomie des professionnels dans l'ouverture de leurs tickets, même si certains continuent de demander au référent informatique de leur établissement de le faire pour eux.

Parc postes clients

Comme chaque année, un travail de renouvellement pluriannuel du parc de machines a été poursuivi en 2025 afin de répondre aux enjeux suivants :

- Lenteurs et usures des machines pénalisant le travail des salariés,
- Obsolescence des systèmes d'exploitation générant des problématiques de sécurité,
- Capacité à proposer du télétravail en cas de crise sanitaire.

L'Irsa dispose d'environ 445 machines utilisateurs en fonctionnement, dont voici la répartition par site :



Projets menés en 2025

- Renouvellement annuel d'un cinquième des ordinateurs du parc informatique ;
- Mise à jour du parc informatique vers une version Windows plus récentes et mieux sécurisées ;



- Passage en SaaS (hébergement en ligne) de certains outils métiers de l'Irsa ;
- Déploiement de la solution mails Outlook (suite M365) ;
- Renouvellement des liens opérateurs et amélioration des débits internet de certains établissements ;



RAPPORT D'ORIENTATION

Les perspectives de la Direction Générale pour 2026

Projets	- Poursuivre la mise en adéquation du patrimoine immobilier de l'association avec l'évolution de l'offre de service. - Anticiper les changements à venir liés à la transformation de l'offre handicap. - Poursuivre la démarche RSO par l'écriture de la charte Irsa. - Ecrire la charte Laïcité de l'Irsa. - Définir la stratégie associative en matière de diversification des financements. - Définir la stratégie associative en matière d'Intelligence Artificielle. - Mise en œuvre du CPOM 2026-2030. - Réalisation du dossier de renouvellement d'autorisation des frais de siège. - Finalisation du projet architectural en Haute-Vienne.
Qualité	-Reprécision et respect du cadre applicable à la RGDP pour s'orienter sereinement vers les nouvelles évolutions du système d'information, en matière d'IA. -Poursuite du travail sur le traitement et l'analyse collective des événements indésirables ou des plaintes/réclamations. -Structuration de la politique de résilience Irsa face au risque numérique : Politique SSI, plan de reprise et de continuité d'activité issue d'une analyse de risque SI approfondie, exercices de crise cyber.
Gestion budgétaire et comptable	-Mise en place dématérialisation factures sortantes ESAT les Eyquems. -Réalisation Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) Landes, Limoges et Guyarderie. - Renouvellement de 50% de la flotte automobile.
Ressources Humaines	-Déploiement de l'annualisation du temps de travail des enseignants de l'association. -Harmonisation des pratiques RH et règles juridiques au sein de l'ensemble des établissements et services de l'Irsa. - Passage en mode SAAS du logiciel de gestion des temps OCTIME.
Sécurité	- Assurer la santé physique et mentale des salariés par le déploiement d'actions de prévention en lien avec les DUERP. - Garantir la sécurité des biens et des personnes dans les établissements et service. - Animer la politique RSO de l'association auprès de l'ensemble des parties prenantes.



Communication	- Réflexion sur la pérennité du RDV des mécènes dans le cadre de la stratégie globale autour du mécénat. - Refonte du site internet.
SI	- Préparation au déménagement du siège. - Renouvellement de toute l'infrastructure serveurs de l'Irsa.

Les perspectives des établissements et services pour 2026

CSES Alfred Peyrelongue	- Ouverture de l'antenne de Bordeaux Lac. - Consolidation de l'organisation territoriale. - Reconnaissance de la fonction ressource.
CESDA Richard Chapon	- Regroupement des enfants et professionnels sur le site unique de Bordeaux. - Evolution de l'offre de service vers un accueil d'enfants ne pouvant être scolarisés. - Réponse au besoin de répit des aidants.
ESAT les Eyquems	- Poursuite de la mise en œuvre du Plan de transformation des ESAT. - Mise en place d'une e-boutique d'upcycling et d'une activité de gravure. - Mise en place d'atelier d'initiations au cannage pour le grand public.
SAVS	- Renforcement des partenariats. - Poursuite du dialogue avec l'ARS sur la santé mentale. - Mise en place d'espaces de rencontre entre bénéficiaires.
Résidence Luis Daney	- Modification de l'agrément avec l'augmentation du nombre de places en FAM. - Pérennisation des postes en renfort ARS. - Poursuite des aménagement (chambres, espaces extérieurs, tri sélectif).
Pôle Sensoriel des Landes	- Réorganisation des réponses au regard de l'extension des 3 places de SESSAD et création de l'offre SESSAD pro. - Rééquilibrage du plateau technique du SAMSAH. - Sensibilisation des acteurs du droit commun sur le département.
EHPAD A Noste	- Stabilisation de la direction, du médecin coordinateur et des salariés.



	-Développement des Projets d'Accompagnement Personnalisé et des références professionnelles par la dynamique d'équipe. -Développement de la participation des résidents et de la dimension d'être « chez soi ».
Pôle Sensoriel du Lot-et-Garonne	-Articulation ressources et besoins sur le territoire. -Communication externe sur le service et ses missions. -Formation des professionnels.
Pôle Sensoriel de Haute-Vienne	- Consolider et mettre en œuvre le parcours scolaire des enfants sourds en coopération avec l'Education nationale. -Poursuite des actions sur les thèmes de l'accessibilité au sport et aux œuvres d'art. -Mise en place de la salle d'immersion sonore.
Pôle Sensoriel de Charente-Maritime	-Réorganisation intra-services et révision des process. -Poursuite du projet « Ensemble, on danse ! ». -Constitution d'un comité QVCT et lutte contre les risques psycho-sociaux.
Plateforme Sensorielle d'Appui Ressources	-Fermeture de la plateforme et démarches associées.

